



NOUVEAU SCOUT — La troupe St-Edmond de Coaticook s'est enrichie de trois nouveaux scouts au cours d'une cérémonie de promesse tenue au local de la troupe. Sur cette photo, le scout Richard Champagne reçoit son nœud d'épaulé de son chef de patrouille, Marcel Boutin, de la patrouille des Renards. A l'arrière plan, le chef de troupe Michel Guimond et un assistant Vincent Demers. (Photo La Tribune, par N. G., Coaticook)

### Trois nouveaux scouts font leur promesse à Coaticook

COATICOOK, (AR). — La troupe St-Edmond de Coaticook s'est enrichie de trois nouveaux scouts au cours de la cérémonie de promesse qui a été tenue au local de la troupe, dans l'hôtel de ville de Coaticook.

Les nouveaux scouts qui ont prononcé leur promesse sont Richard Champagne et Pierre Bolduc, de la patrouille des Renards, ainsi que Pierre Jean-Marie, de la patrouille des Bisons.

Les promesses des nouveaux scouts ont été reçues par le chef de troupe, M. Michel Guimond et ses assistants Vincent Demers, Pierrot Pelletier et André Shannon.

La patrouille des Renards, qui s'est classée première au cours du dernier campement, dans le domaine de la direction, vient de recevoir la trophée qui lui a été décerné pour cet honneur. C'est la première fois que ce trophée est remis, à une patrouille.

Le père Gaston Pelletier est l'animateur du groupe et c'est lui qui se charge de fournir à chaque pièce un commentaire intelligent et rattaché au thème de la soirée.

Le public qui a assisté à la représentation donnée l'an dernier et qui a goûté cette bouffée d'air frais et pur ne voudra pas manquer le spectacle de samedi soir. Il en aura plus que pour son dérangement.

Le public qui a assisté à la représentation donnée l'an dernier et qui a goûté cette bouffée d'air frais et pur ne voudra pas manquer le spectacle de samedi soir. Il en aura plus que pour son dérangement.

Le public qui a assisté à la représentation donnée l'an dernier et qui a goûté cette bouffée d'air frais et pur ne voudra pas manquer le spectacle de samedi soir. Il en aura plus que pour son dérangement.

Le public qui a assisté à la représentation donnée l'an dernier et qui a goûté cette bouffée d'air frais et pur ne voudra pas manquer le spectacle de samedi soir. Il en aura plus que pour son dérangement.

Le public qui a assisté à la représentation donnée l'an dernier et qui a goûté cette bouffée d'air frais et pur ne voudra pas manquer le spectacle de samedi soir. Il en aura plus que pour son dérangement.

Le public qui a assisté à la représentation donnée l'an dernier et qui a goûté cette bouffée d'air frais et pur ne voudra pas manquer le spectacle de samedi soir. Il en aura plus que pour son dérangement.

Le public qui a assisté à la représentation donnée l'an dernier et qui a goûté cette bouffée d'air frais et pur ne voudra pas manquer le spectacle de samedi soir. Il en aura plus que pour son dérangement.

Le public qui a assisté à la représentation donnée l'an dernier et qui a goûté cette bouffée d'air frais et pur ne voudra pas manquer le spectacle de samedi soir. Il en aura plus que pour son dérangement.

Le public qui a assisté à la représentation donnée l'an dernier et qui a goûté cette bouffée d'air frais et pur ne voudra pas manquer le spectacle de samedi soir. Il en aura plus que pour son dérangement.

Le public qui a assisté à la représentation donnée l'an dernier et qui a goûté cette bouffée d'air frais et pur ne voudra pas manquer le spectacle de samedi soir. Il en aura plus que pour son dérangement.

Le public qui a assisté à la représentation donnée l'an dernier et qui a goûté cette bouffée d'air frais et pur ne voudra pas manquer le spectacle de samedi soir. Il en aura plus que pour son dérangement.

Le public qui a assisté à la représentation donnée l'an dernier et qui a goûté cette bouffée d'air frais et pur ne voudra pas manquer le spectacle de samedi soir. Il en aura plus que pour son dérangement.

Le public qui a assisté à la représentation donnée l'an dernier et qui a goûté cette bouffée d'air frais et pur ne voudra pas manquer le spectacle de samedi soir. Il en aura plus que pour son dérangement.

Le public qui a assisté à la représentation donnée l'an dernier et qui a goûté cette bouffée d'air frais et pur ne voudra pas manquer le spectacle de samedi soir. Il en aura plus que pour son dérangement.

# L'OTJ de Coaticook dans une impasse

COATICOOK, (AR). — L'OTJ de Coaticook se trouve actuellement dans une impasse alors que la première tentative de réunion générale en vue d'organiser les activités de l'année, a abouti à un échec en raison du peu de personnes qui y ont participé.

Cette première réunion générale devait permettre à l'OTJ de prendre le départ pour la saison 1967, grâce à la tenue des élections générales et à l'établissement d'un programme d'action.

Cependant, seulement cinq directeurs et trois autres citoyens se sont rendus à l'invitation lancée par le bureau de direction de l'OTJ. Un fort groupe de jeunes membres du comité d'étude sur les loisirs de Coaticook, s'étaient cependant rendus à la réunion pour encourager moralement cet organisme.

Difficultés — A chaque année lorsque vient le temps d'organiser les activités de l'OTJ de Coaticook, la direction rencontre régulièrement des difficultés du genre, quoique généralement moins accentuées que celles de cette année.

Les personnes présentes à la réunion, comme ont eu à déplorer l'insouciance des parents de Coaticook, l'OTJ, qui à chaque année depuis plus d'une douzaine d'années, organise des loisirs pour les jeunes.

Mme J. R. Boileau, qui occupait le poste de présidente de l'OTJ, depuis deux ans avait annoncé, au cours d'une

réunion précédente de la direction qu'elle devrait laisser son poste cette année en raison de ses occupations.

Les autres membres du bureau de direction présents à la réunion n'ont cependant pu prendre aucune décision en ce qui concerne l'avenir de l'OTJ, puisqu'ils n'avaient pas quorum. Certains auraient manifesté le désir de "tout

laisser" la puisque les parents ne veulent pas coopérer, tandis que d'autres se sont déclarés prêts à continuer à œuvrer pour les jeunes.

Il semblerait cependant que des démarches seront faites prochainement en vue de remettre la direction de l'OTJ entre les mains des autorités municipales de Coaticook qui seraient appelées à tenter de solutionner l'impasse.

On a parlé à propos de "Juliette des Esprits" d'une débauche d'images contraires à bon goût, mais on ne doit pas oublier que le film est avant tout la transposition des hallucinations d'une femme qui sent son bonheur confortable s'échapper goutte à goutte.

La projection débutera à huit heures, au théâtre Bijou.

Un homme qui tente quand même de se l'expliquer.

On a parlé à propos de "Juliette des Esprits" d'une débauche d'images contraires à bon goût, mais on ne doit pas oublier que le film est avant tout la transposition des hallucinations d'une femme qui sent son bonheur confortable s'échapper goutte à goutte.

La projection débutera à huit heures, au théâtre Bijou.

Un homme qui tente quand même de se l'expliquer.

On a parlé à propos de "Juliette des Esprits" d'une débauche d'images contraires à bon goût, mais on ne doit pas oublier que le film est avant tout la transposition des hallucinations d'une femme qui sent son bonheur confortable s'échapper goutte à goutte.

La projection débutera à huit heures, au théâtre Bijou.

Un homme qui tente quand même de se l'expliquer.

On a parlé à propos de "Juliette des Esprits" d'une débauche d'images contraires à bon goût, mais on ne doit pas oublier que le film est avant tout la transposition des hallucinations d'une femme qui sent son bonheur confortable s'échapper goutte à goutte.

La projection débutera à huit heures, au théâtre Bijou.

Un homme qui tente quand même de se l'expliquer.

On a parlé à propos de "Juliette des Esprits" d'une débauche d'images contraires à bon goût, mais on ne doit pas oublier que le film est avant tout la transposition des hallucinations d'une femme qui sent son bonheur confortable s'échapper goutte à goutte.

La projection débutera à huit heures, au théâtre Bijou.

Un homme qui tente quand même de se l'expliquer.

On a parlé à propos de "Juliette des Esprits" d'une débauche d'images contraires à bon goût, mais on ne doit pas oublier que le film est avant tout la transposition des hallucinations d'une femme qui sent son bonheur confortable s'échapper goutte à goutte.

La projection débutera à huit heures, au théâtre Bijou.

Un homme qui tente quand même de se l'expliquer.

On a parlé à propos de "Juliette des Esprits" d'une débauche d'images contraires à bon goût, mais on ne doit pas oublier que le film est avant tout la transposition des hallucinations d'une femme qui sent son bonheur confortable s'échapper goutte à goutte.

La projection débutera à huit heures, au théâtre Bijou.

Un homme qui tente quand même de se l'expliquer.

On a parlé à propos de "Juliette des Esprits" d'une débauche d'images contraires à bon goût, mais on ne doit pas oublier que le film est avant tout la transposition des hallucinations d'une femme qui sent son bonheur confortable s'échapper goutte à goutte.

La projection débutera à huit heures, au théâtre Bijou.

Un homme qui tente quand même de se l'expliquer.

On a parlé à propos de "Juliette des Esprits" d'une débauche d'images contraires à bon goût, mais on ne doit pas oublier que le film est avant tout la transposition des hallucinations d'une femme qui sent son bonheur confortable s'échapper goutte à goutte.

La projection débutera à huit heures, au théâtre Bijou.

### 1er festival des policiers de Magog en bonne voie pour l'été

MAGOG, (JPL) — Le programme du premier festival des policiers de Magog se concrétise peu à peu et déjà, à la suite d'une première réunion, de nombreux comités ont été formés et plusieurs suggestions et projets ont été mis de l'avant par les membres de l'Association des Policiers et Pompiers de Magog en collaboration avec M. Gilles Pouliot, représentant de la brasserie O'Keefe à Magog, qui a été nommé président d'honneur du festival.

Cette journée de festivité qui doit se dérouler au cours du mois d'août est sous la présidence du sergent Yvon Bergeron, qui sera assisté dans cette tâche par un groupe formé de cinq comités. Ce sont: le comité du jour-

naux sous la présidence de M. Marcel Bousquet et du conseiller M. Gilles Pouliot.

Les novellistes sont les constables Gilles Robinson et Jean Fournier.

Quant à la sélection, elle sera sous la responsabilité des constables Raymond Poulin, Michel Lessard et Normand Gendron.

Autres comités — Le comité de la vente se divise en trois groupes qui emploieront six personnes; les sergents Gérard Bélanger, Roland Croteau et J.-Paul Ledue ainsi que les constables Antonio Goyette, Marius Goyette et Fernand Boisvert. Le directeur des ventes est le sergent Yvon Bergeron et ses

adjoints sont les constables Robert Sergent et Gaston Vaehon.

Le constable Jean Fournier a été affecté à la promotion de la vente.

Enfin, le constable Pierre Goyette a été nommé trésorier à la section dépenses et le constable Gilles Robinson est secrétaire à l'item des ventes extérieures.

Le président du Festival, le sergent Yvon Bergeron a déclaré hier que tous anticipent un immense succès de ce premier carnaval et il ne fait aucun doute que cette initiative de la part de l'Association des Policiers et des Pompiers de la cité de Magog sera des plus appréciées de toute la population.

L'assemblée qui a eu lieu lundi a permis à la direction du circuit de faire le point des activités de la saison ré-gulière et de jeter les bases pour la saison qui débutera dans quelques semaines. On sait que le bilan financier de l'an dernier s'est soldé par un léger déficit qui a d'ailleurs été comblé par les surplus accumulés au cours des saisons précédentes.

Un problème reste cependant entier: celui du choix des arbitres. Les officiels en fonc-

tion l'an dernier n'auraient pas tous l'intention de revenir cette année et le manque d'esperts sportif de certains joueurs et de certains spectateurs serait pour une bonne part. On croit cependant que les choses reprendront leur cours normal d'ici le début des activités.

Entretemps, les joueurs ont pu la plupart commencent individuellement leur entraînement et les amateurs, bientôt sévres de hockey, attendent avec impatience le premier "Au jeu!" de la campagne 1967.

Arbitres — Un problème reste cependant entier: celui du choix des arbitres. Les officiels en fonc-

tion l'an dernier n'auraient pas tous l'intention de revenir cette année et le manque d'esperts sportif de certains joueurs et de certains spectateurs serait pour une bonne part. On croit cependant que les choses reprendront leur cours normal d'ici le début des activités.

Entretemps, les joueurs ont pu la plupart commencent individuellement leur entraînement et les amateurs, bientôt sévres de hockey, attendent avec impatience le premier "Au jeu!" de la campagne 1967.

Arbitres — Un problème reste cependant entier: celui du choix des arbitres. Les officiels en fonc-

tion l'an dernier n'auraient pas tous l'intention de revenir cette année et le manque d'esperts sportif de certains joueurs et de certains spectateurs serait pour une bonne part. On croit cependant que les choses reprendront leur cours normal d'ici le début des activités.

Entretemps, les joueurs ont pu la plupart commencent individuellement leur entraînement et les amateurs, bientôt sévres de hockey, attendent avec impatience le premier "Au jeu!" de la campagne 1967.

Arbitres — Un problème reste cependant entier: celui du choix des arbitres. Les officiels en fonc-

tion l'an dernier n'auraient pas tous l'intention de revenir cette année et le manque d'esperts sportif de certains joueurs et de certains spectateurs serait pour une bonne part. On croit cependant que les choses reprendront leur cours normal d'ici le début des activités.

Entretemps, les joueurs ont pu la plupart commencent individuellement leur entraînement et les amateurs, bientôt sévres de hockey, attendent avec impatience le premier "Au jeu!" de la campagne 1967.

Arbitres — Un problème reste cependant entier: celui du choix des arbitres. Les officiels en fonc-

tion l'an dernier n'auraient pas tous l'intention de revenir cette année et le manque d'esperts sportif de certains joueurs et de certains spectateurs serait pour une bonne part. On croit cependant que les choses reprendront leur cours normal d'ici le début des activités.

Entretemps, les joueurs ont pu la plupart commencent individuellement leur entraînement et les amateurs, bientôt sévres de hockey, attendent avec impatience le premier "Au jeu!" de la campagne 1967.

### Un Fellini pour les mordus du 7e art de Lac-Mégantic

LAC-MÉGANTIC, (GD) — Cine-Club mettra à l'affiche ce soir à l'intention des mordus du septième art une production italienne signée Federico Fellini et intitulée "Juliette des Esprits" mettant en vedette Giulietta Masina, Sylvia Koscina, Sandra Milo et une pléiade de vedettes de l'écran.

Réalisé en 1965, le film est d'une durée de 129 minutes. Juliette, une jeune femme de la bourgeoisie italienne, croit à juste titre que son mari la trompe. Elle tente de s'opposer à cette trahison, envisage un instant de lui rendre la pareille, y renonce et finalement laisse partir l'infidèle.

La critique a exprimé des vues contradictoires sur ce

film de Fellini mais elle a été unanime sur un point: "Juliette des Esprits" franchit les productions contemporaines, de même que par la complexité des problèmes qui y sont posés au spectateur.

Fellini a-t-il réalisé avec sa dernière production une oeuvre autobiographique? La critique est portée à le croire. Il y montre la femme, inaccessibles à l'intelligence de

l'homme qui tente quand même de se l'expliquer.

On a parlé à propos de "Juliette des Esprits" d'une débauche d'images contraires à bon goût, mais on ne doit pas oublier que le film est avant tout la transposition des hallucinations d'une femme qui sent son bonheur confortable s'échapper goutte à goutte.

La projection débutera à huit heures, au théâtre Bijou.

Un homme qui tente quand même de se l'expliquer.

On a parlé à propos de "Juliette des Esprits" d'une débauche d'images contraires à bon goût, mais on ne doit pas oublier que le film est avant tout la transposition des hallucinations d'une femme qui sent son bonheur confortable s'échapper goutte à goutte.

La projection débutera à huit heures, au théâtre Bijou.

Un homme qui tente quand même de se l'expliquer.

On a parlé à propos de "Juliette des Esprits" d'une débauche d'images contraires à bon goût, mais on ne doit pas oublier que le film est avant tout la transposition des hallucinations d'une femme qui sent son bonheur confortable s'échapper goutte à goutte.

La projection débutera à huit heures, au théâtre Bijou.

Un homme qui tente quand même de se l'expliquer.

On a parlé à propos de "Juliette des Esprits" d'une débauche d'images contraires à bon goût, mais on ne doit pas oublier que le film est avant tout la transposition des hallucinations d'une femme qui sent son bonheur confortable s'échapper goutte à goutte.

La projection débutera à huit heures, au théâtre Bijou.

Un homme qui tente quand même de se l'expliquer.

On a parlé à propos de "Juliette des Esprits" d'une débauche d'images contraires à bon goût, mais on ne doit pas oublier que le film est avant tout la transposition des hallucinations d'une femme qui sent son bonheur confortable s'échapper goutte à goutte.

La projection débutera à huit heures, au théâtre Bijou.

Un homme qui tente quand même de se l'expliquer.

On a parlé à propos de "Juliette des Esprits" d'une débauche d'images contraires à bon goût, mais on ne doit pas oublier que le film est avant tout la transposition des hallucinations d'une femme qui sent son bonheur confortable s'échapper goutte à goutte.

La projection débutera à huit heures, au théâtre Bijou.

Un homme qui tente quand même de se l'expliquer.

On a parlé à propos de "Juliette des Esprits" d'une débauche d'images contraires à bon goût, mais on ne doit pas oublier que le film est avant tout la transposition des hallucinations d'une femme qui sent son bonheur confortable s'échapper goutte à goutte.

La projection débutera à huit heures, au théâtre Bijou.

### Aujourd'hui: Autres nouvelles de Magog, Windsor, Asbestos, Richmond et des Villes Frontalières en pages 14 et 29

### Nouvel exécutif choisi à la ligue de balle-molle pour '67

LAC-MÉGANTIC, (GD) — La ligue locale de balle-molle fera dès la semaine prochaine le choix d'un nouvel exécutif alors qu'une assemblée sera tenue à cet effet, à sept heures, au Centre Mgr Bonin.

On sait que M. Roma Lapointe qui a tenu les rennes du circuit local au cours des deux dernières saisons ne pourra revenir à son poste de président cette année. Il doit d'ailleurs quitter Lac-Mégantic des aujourd'hui pour Sherbrooke où l'appelle son travail.

Le comité de la vente se divise en trois groupes qui emploieront six personnes; les sergents Gérard Bélanger, Roland Croteau et J.-Paul Ledue ainsi que les constables Antonio Goyette, Marius Goyette et Fernand Boisvert. Le directeur des ventes est le sergent Yvon Bergeron et ses adjoints sont les constables Robert Sergent et Gaston Vaehon.

Le constable Jean Fournier a été affecté à la promotion de la vente.

Enfin, le constable Pierre Goyette a été nommé trésorier à la section dépenses et le constable Gilles Robinson est secrétaire à l'item des ventes extérieures.

Le président du Festival, le sergent Yvon Bergeron a déclaré hier que tous anticipent un immense succès de ce premier carnaval et il ne fait aucun doute que cette initiative de la part de l'Association des Policiers et des Pompiers de la cité de Magog sera des plus appréciées de toute la population.

L'assemblée qui a eu lieu lundi a permis à la direction du circuit de faire le point des activités de la saison régulière et de jeter les bases pour la saison qui débutera dans quelques semaines. On sait que le bilan financier de l'an dernier s'est soldé par un léger déficit qui a d'ailleurs été comblé par les surplus accumulés au cours des saisons précédentes.

Un problème reste cependant entier: celui du choix des arbitres. Les officiels en fonc-

tion l'an dernier n'auraient pas tous l'intention de revenir cette année et le manque d'esperts sportif de certains joueurs et de certains spectateurs serait pour une bonne part. On croit cependant que les choses reprendront leur cours normal d'ici le début des activités.

Entretemps, les joueurs ont pu la plupart commencent individuellement leur entraînement et les amateurs, bientôt sévres de hockey, attendent avec impatience le premier "Au jeu!" de la campagne 1967.

Arbitres — Un problème reste cependant entier: celui du choix des arbitres. Les officiels en fonc-

tion l'an dernier n'auraient pas tous l'intention de revenir cette année et le manque d'esperts sportif de certains joueurs et de certains spectateurs serait pour une bonne part. On croit cependant que les choses reprendront leur cours normal d'ici le début des activités.

Entretemps, les joueurs ont pu la plupart commencent individuellement leur entraînement et les amateurs, bientôt sévres de hockey, attendent avec impatience le premier "Au jeu!" de la campagne 1967.

Arbitres — Un problème reste cependant entier: celui du choix des arbitres. Les officiels en fonc-

tion l'an dernier n'auraient pas tous l'intention de revenir cette année et le manque d'esperts sportif de certains joueurs et de certains spectateurs serait pour une bonne part. On croit cependant que les choses reprendront leur cours normal d'ici le début des activités.

Entretemps, les joueurs ont pu la plupart commencent individuellement leur entraînement et les amateurs, bientôt sévres de hockey, attendent avec impatience le premier "Au jeu!" de la campagne 1967.

Arbitres — Un problème reste cependant entier: celui du choix des arbitres. Les officiels en fonc-

tion l'an dernier n'auraient pas tous l'intention de revenir cette année et le manque d'esperts sportif de certains joueurs et de certains spectateurs serait pour une bonne part. On croit cependant que les choses reprendront leur cours normal d'ici le début des activités.

Entretemps, les joueurs ont pu la plupart commencent individuellement leur entraînement et les amateurs, bientôt sévres de hockey, attendent avec impatience le premier "Au jeu!" de la campagne 1967.

Arbitres — Un problème reste cependant entier: celui du choix des arbitres. Les officiels en fonc-

tion l'an dernier n'auraient pas tous l'intention de revenir cette année et le manque d'esperts sportif de certains joueurs et de certains spectateurs serait pour une bonne part. On croit cependant que les choses reprendront leur cours normal d'ici le début des activités.

### La Commission scolaire de Lambton fait une mise au point

LAMBTON, (Spéciale). — La Commission scolaire de Lambton tient à rectifier les faits en ce qui concerne la déclaration du maire Emery Roy, de Lambton, qui a dit "que la décision des parents de Lambton de réclamer l'affiliation de leur Commission scolaire à la régionale de l'Amiante plutôt qu'à la régionale de l'Estrie était un coup monté par un petit groupe de citoyens reliés plus ou moins directement à un industriel local, M. Bertrand Bellegarde".

Voici le communiqué émis par la Commission scolaire de Lambton à ce sujet.

"D'abord, pour l'assemblée du début d'avril à ce sujet, tous les contribuables de Lambton, tant propriétaires que locataires, ont reçu une lettre circulaire les invitant à venir donner leur idée bien franchement et 166 personnes ont répondu à l'invitation", précise le communiqué.

"Quand vint le moment de prendre le vote ouvert, seulement trois personnes se sont prononcées contre l'adhésion

à la régionale de l'Amiante.

"Le principal opposant, M. Emery Roy, maire de Lambton et marchand, a qualifié les démarches de la Commission scolaire de drainage vers Thetford Mines, pour Lambton, contrairement à l'opinion émise par M. Roy, il y a lieu de croire qu'une route pour Thetford Mines serait carrossable dans les deux sens.

"L'industriel nommé dans l'article du 8 avril, dans La Tribune, a répondu au maire Roy et a démontré clairement les avantages qu'un tel projet pourrait apporter à Lambton tant au point de vue affaires qu'au point de vue touristique en plus de donner aux écoliers tous les services

auxquels ils ont droit, tout en parcourant la plus courte distance possible.

"M. Roy tente de se soustraire, poursuit le communiqué, à une rectification et c'est pourquoi, dans son propre communiqué, il a tenté de balancer une partie de sa responsabilité à l'effet que la déclaration n'aurait pas été interprétée telle que donnée".

Le communiqué de la Commission scolaire se termine ainsi: "Les commissaires de Lambton, conscients des responsabilités que la population leur a confiées, sont résolus de conduire à bonne fin leurs démarches et ne reculeront pas devant une opposition aussi minime et ridicule".

Les demandes doivent être adressées à l'hôtel de ville.

permettra au comité responsable de faire une étude sérieuse de chacun des cas et accélérer le service en ce domaine.

Les demandes doivent être adressées à l'hôtel de ville.

permettra au comité responsable de faire une étude sérieuse de chacun des cas et accélérer le service en ce domaine.

Les demandes doivent être adressées à l'hôtel de ville.

permettra au comité responsable de faire une étude sérieuse de chacun des cas et accélérer le service en ce domaine.

Les demandes doivent être adressées à l'hôtel de ville.

permettra au comité responsable de faire une étude sérieuse de chacun des cas et accélérer le service en ce domaine.

Les demandes doivent être adressées à l'hôtel de ville.

permettra au comité responsable de faire une étude sérieuse de chacun des cas et accélérer le service en ce domaine.

Les demandes doivent être adressées à l'hôtel de ville.

### Québec ratifie la décision des commissaires concernant le contrat de l'école primaire

COATICOOK, (AR) — Le ministère de l'Éducation de Québec vient de ratifier la décision des commissaires d'écoles de Coaticook d'adjuger au plus bas soumissionnaire le contrat pour la construction de la future école primaire dans cette ville.

Le secrétaire de la Commission scolaire de Coaticook vient de recevoir de Québec la ratification de la décision prise le 9 mars dernier à la suite de l'ouverture des soumissions en vue de la réalisation de ce projet.

La plus basse des sept soumissions reçues à cette occasion fut présentée par M. Onil Gagné, de Magog qui avait soumis un prix de \$472,300.

Le gouvernement vient de ratifier cette décision des Commissaires d'écoles, même si les normes fixées pour cette école stipulent que le coût n'en devrait pas dépasser \$430,000, puisque des travaux représentant une somme de près de \$86,000 sont compris dans le montant de la soumission, mais non inclus dans le montant maximum de \$430,000 fixé par le gouvernement.

Parmi ces travaux, on retrouve entre autre l'aménagement extérieur, tel que clôtures, terrassement, gravellage ainsi que l'équipement des jeux, un système d'intercommunication etc. en plus des bureaux de la Commission scolaire locale.

Financement — Rien que le gouvernement

Les réponses qui doivent être reçues de ce comité concernent le montant de subvention qui sera accordé par les autorités provinciales, afin que la Commission scolaire puisse connaître quel sera le coût du financement de la construction et à combien s'élevait la vente d'obligations qui devra être faite en vue de la réalisation du projet d'école primaire.

# Editorial

## Un aéroport, c'est un actif

Même si très peu d'avions se posent ou décollent de l'aéroport de Sherbrooke depuis qu'il existe, sa récente inauguration officielle a démontré qu'il n'en constituait pas moins, potentiellement parlant, un actif intéressant pour Sherbrooke et les Cantons de l'Est.

Comme on le sait, aucun service aérien régulier ne le dessert encore. Le fait que nous ayons un aéroport plus que convenablement aménagé et que l'on vient d'y construire une aérogare à la fois fonctionnelle, pratique et attrayante contribue à mettre en lumière l'avantage que nous avons là, à notre portée, un outil économique et moderne qui ne demande pas mieux que de servir les intérêts de la région.

Même si le contrôle de l'aéroport est du ressort du fédéral, cela ne signifie pas qu'il faille s'en remettre exclusivement à Ottawa pour lui donner une vie économique ou touristique. L'initiative privée a ici aussi son rôle extrêmement important à jouer. Grâce à cette initiative il est permis d'entretenir l'espoir qu'il y aura plus d'activité à l'aéroport à l'avenir qu'il y en a eu à ce jour.

En effet, un groupe de citoyens vient de former une entreprise, Sacair, qui a fait l'acquisition de l'ancienne organisation connue sous la raison sociale de Sherbrooke Aéroclub. La nouvelle organisation a fait l'acquisition également d'un bi-moteur de neuf places que n'importe qui peut louer pour un voyage dans n'importe quelle direction dans un rayon assez étendu. On prête à Sacair plusieurs projets susceptibles d'engendrer une assez grande activité à l'aéroport municipal.

Il faut souhaiter que le potentiel aérien de la région s'accroisse assez rapidement pour inciter des compagnies de service aérien à venir faire

escale ici, régulièrement. Tout en reconnaissant notre incompétence dans ce domaine, nous sommes d'opinion qu'en plus d'une foule de problèmes d'ordre purement technique, quelques-uns même d'ordre politique, la publicité a ici à jouer un rôle important pour faire connaître notre aéroport. A ce chapitre nous nous demandons s'il n'y aurait pas moyen, d'abord pour susciter de l'intérêt local, de publier, à intervalles réguliers, des bulletins se rapportant aux mouvements d'atterrissages, de décollages et même d'approches de l'aéroport municipal. Une autre façon d'attirer l'attention sur l'aéroport ne pourrait pas consister, pour Sacair, à organiser des envolées régulières vers différents points déterminés? Ces suggestions valent ce qu'elles valent; un point, c'est tout. Le gros du travail à faire pour que Sherbrooke et les Cantons de l'Est profitent de cet aéroport et que celui-ci devienne un véritable actif économique pour la région n'en consiste pas moins à obtenir que certaines lignes aériennes l'utilisent régulièrement.

L'entreprise représente un fort investissement; pour que les capitaux investis ne demeurent pas improductifs il faudrait que, dans un grand effort de civisme, chacun, dans la mesure où il peut aider, contribue, d'une façon ou d'une autre, de sa large part pour créer de l'intérêt autour de cet aéroport. Pour plusieurs la première chose à faire—maintenant que l'on peut trouver son chemin grâce aux nouvelles indications routières que l'on vient d'installer—c'est d'aller visiter l'aéroport et l'aérogare. Se rendre compte par soi-même est toujours le moyen par excellence pour se faire le bon propagandiste d'une bonne cause.

Alvarez Vaillancourt

## L'opinion des lecteurs

### Ecoles polyvalentes, coéducation et cliniques antivénéreuses

Le sort en est jeté: l'école polyvalente mixte est lancée au Québec. Bienôt des milliers d'élèves, garçons et filles du niveau secondaire, s'entasseront, mixtes, dans les énormes écoles bâties par nos Régions. Il arrivera inévitablement ce qui se produit actuellement dans les gros High Schools de nos voisins, les Américains: le débordement sans limites de toutes les aventures de la sexualité.

Le problème est tellement inquiétant aux États-Unis que, l'an dernier, la télévision américaine (CBS) annonçait sans ambages que le gouvernement américain devait organiser des cliniques antivénéreuses dans les gros High Schools afin de prévenir les élèves contre la contagion des maladies vénériennes. Durant ce reportage télévisé, on nous montrait un professeur de classe mixte qui enseignait à ses élèves ce qu'ils devaient faire advenant le besoin de recourir à la clinique. Les élèves répondaient avec une simplicité déconcertante. Le problème leur paraissait banal, naturel, pas plus alarmant que celui de bien se brosser les dents. Le commentateur de l'émission déclarait que les relations sexuelles chez les étudiants devenaient tellement fréquentes que l'habitude avait ravi au mot "fornication" son sens péjoratif et immoral. Evidemment, ce n'est pas dans l'enceinte de l'école qu'on se permet une telle désinvolture, mais la promiscuité y est pour quelque chose.

Triste conséquence de la coéducation. Que pourra espérer la société américaine de toute cette jeunesse corrompue? Le mariage viendra-t-il, comme par miracle, injecter une dose définitive de fidélité conjugale à ces jeunes qui ont connu avec plusieurs toutes les relations sexuelles qu'ils désiraient? Comment allier l'idéal chrétien, le sens des vertus, les bons sentiments, la promotion honnête de l'homme dans la société... à une telle dépravation des mœurs? Quelle sorte de familles cette jeunesse dépravée donnera-t-elle à la société demain? Autant de questions que refusent de se poser les potentats de l'Éducation nouvelle au Québec.

Jacques Maritain, docteur en philosophie, humaniste de réputation mondiale, professeur émérite, ambassadeur de la France au Vatican, qui a passé plusieurs années aux États-Unis dans l'enseignement universitaire, nous dit ce qu'il pense de l'école polyvalente: "C'est une pitie de voir tant de jeunes désorientés par une institution hautement spécialisée, mais chaotique et misérablement ignorante de tout ce qui concerne Dieu et les valeurs les plus profondes de l'homme et dans le monde!"—Pie XI, dans l'Encyclique Divini Illius Magistri, appelle la coéducation du naturalisme pédagogique. "La grande erreur est de ne pas vouloir admettre la fragilité native de la nature humaine, de faire abstraction de cette autre loi, dont parle l'Apôtre, qui lutte contre la loi de l'esprit; de méconnaître les leçons de l'expérience, montrant

à l'évidence que, spécialement chez les jeunes gens, les fuites contre les bonnes mœurs sont moins un effet de l'ignorance intellectuelle que surtout de la faiblesse de la volonté, exposée aux occasions et privée du secours de la grâce". Plus loin, il ajoute: "C'est une erreur du même genre et non moins pernicieuse à l'éducation chrétienne que cette méthode de coéducation des sexes, méthode fondée elle aussi, aux yeux du grand nombre, sur un naturalisme négateur du péché originel".

Les Commissaires du Rapport Parent croient-ils que l'Encyclique de Pie XI est dépassée? Qu'ils lisent l'Instruction de la Sacré Congrégation des Religieux sur la coéducation, publiée le 8 décembre 1957, trois ans avant la nomination des Commissaires à l'Enquête royale sur l'enseignement. L'Instruction rappelle ce principe: "La coéducation proprement dite ne peut, d'une façon générale, être approuvée en soi. Bien que la coéducation puisse présenter quelques avantages, les dangers qui en résultent pour les mœurs, surtout au moment de la puberté, dépassent de loin, sans aucun doute, les avantages présentés". C'est pourquoi l'Encyclique Divini Illius Magistri doit être considérée comme le document fondamental en ce qui concerne l'éducation et la coéducation.

Quelqu'un à qui j'exposais le problème de la coéducation me répondait que la promiscuité des deux sexes à l'école allait obliger les garçons à soigner leurs manières avec les demoiselles, allait supprimer chez eux cette curiosité naturelle vis-à-vis de l'autre sexe, allait aider les garçons à mieux connaître les filles.

Ca, je le crois—CONNAÎTRE dans le sens biblique—comme Abraham à CONNU Sara et à engendrer Isaac. Qu'on le veuille ou non, la victime est préparée; on va immoler la moralité sexuelle sur l'autel de l'Éducation. Qu'importe la dépravation des mœurs pourvu qu'on soit bien éduqué!

J'ai tout de même de la difficulté, avec la meilleure volonté du monde, à associer déchéances sexuelles, abrutissement de l'homme et éducation. A quoi sert! Le sort en est jeté. L'École polyvalente mixte aura du moins le mérite de promouvoir l'économie du Québec: fabrication accrue des contraceptifs, organisation des cliniques antivénéreuses et expansion des services sociaux aux mères célibataires.

Les lecteurs qui seraient tentés de blâmer mon pessimisme en face de la coéducation se rappelleraient que les Québécois ne sont pas moins conscients que nos amis, les Américains. Nous sommes de nature humaine identique, vivant dans des circonstances identiques; les conséquences ne peuvent qu'être identiques.

Qui oserait le nier? Un illettré de l'ancienne école du rang, Québec.

### On a peur!

Voilà comment s'exprime le Concile sur nous les laïcs: "L'apostolat dans le milieu social s'offre de pénétrer d'esprit chrétien la mentalité et les mœurs, les lois et les structures de la communauté où chacun vit. Il est tellement le travail propre et la charge des laïcs que personne ne peut l'assumer comme il faut à leur place. Sur ce terrain, les laïcs peuvent mener l'apostolat du semblable envers le semblable. Là, ils complètent le témoignage de la vie par celui de la parole. C'est là qu'ils sont le plus aptes à aider leurs frères, dans leur milieu de travail, de profession, d'étude, d'habitation, de loisir, de collectivité locale.

Les laïcs accomplissent cette mission dans le monde avant tout par cet accord de leur vie avec la foi qui fait d'eux la lumière du monde, et par cette honnêteté en toute activité capable d'éveiller en chaque homme l'amour du vrai et du bien, et de les inciter à aller un jour au

Christ et à l'Église. Ils disposent insensiblement tous les cœurs à l'action de la grâce du salut par cette vie de charité fraternelle qui leur fait partager les conditions de vie et de travail, les souffrances et les aspirations de leurs frères. Enfin par cette pleine conscience de leur responsabilité propre dans la vie de société, ils s'efforcent d'accomplir leurs devoirs familiaux, sociaux et professionnels avec une telle générosité chrétienne que leur manière d'agir pénètre peu à peu leur milieu de vie et de travail".

Il est certain que si tous les laïcs prenaient leurs responsabilités, se livraient à un engagement personnel de leur foi... la foi serait moins "massacrée, la foi serait plus virile, moins "mal-sacrée", plus sacrée... pour un christianisme vraiment nouveau!

R. P. Poulin, Sherbrooke.

On n'en a jamais eu autant...



## Le coin du Doyen... par Louis-C. O'Neill

### Si le parachute ne fonctionne pas on remet l'argent au client...

A Salisbury en Rhodésie, des milliers de personnes ont été témoins d'une tragédie quand deux parachutistes ont perdu la vie dans un plongeon de 8 000 pieds. Les parachutes n'ont pas fonctionné. Il s'agissait de plongeurs dans un concours de championnat.

Ces accidents sont bien déplorables, surtout quand ils ne rimment à rien de profitable.

Vous connaissez probablement l'histoire du type qui marchandait des parachutes. Le vendeur lui dit:

— Nous en avons de trois sortes ou de trois prix: le premier se vend \$700, le deuxième \$1,200 et le troisième \$1,400.

— Pourquoi tant de différence dans le prix entre le premier et le troisième? demande l'acheteur.

— Bien, si celui de \$1,400 ne fonctionne pas à 10 000 pieds, on vous remet votre argent...

### Un témoin fait "pédaler" le procureur

Les journaux ont annoncé qu'un garçon de bar est arrivé à Montréal à bicyclette dix jours avant la date prévue, après avoir parcouru plus de 3 000 milles à partir de Los Angeles pour se rendre à l'Expo '67 et visiter les membres de sa famille.

Ainsi que le disait le titre, il a "pédalé vite"...

Cette aventure nous rappelle un incident amusant qui s'est déroulé à Sherbrooke en 1941 lors d'un procès de meurtre. Après avoir entendu parler du meurtre par des voisins, un jeune garçon s'était empressé de monter sur sa bicyclette pour se rendre sur les lieux. Il avait été l'un des premiers à voir la victime de l'assassinat dissimulée dans un fossé. Le procureur de la défense l'interrogeait:

— Quand vous êtes arrivé sur les lieux, qui était là?

— Je ne pourrais pas dire; il y avait déjà pas mal de monde.

— Vous étiez à bicyclette, vous avez dû arriver avant d'autres?

— Dans tous les cas, il y en avait d'autres de rendus...

— Vous connaissiez l'accusé; l'avez-vous rencontré en chemin?

— Non, je l'ai vu sur les lieux.

— Vous n'avez rencontré personne sur votre chemin?

— Lui avez-vous parlé?

— Non, elle était à bicyclette elle aussi et elle était en avant de moi.

— Est-ce que c'était une belle fille?

— Je ne sais pas; je ne l'ai vue que de dos.

— Mais quand vous avez vu une jeune fille en avant de vous, vous avez dû "pédaler" plus fort?

— Non, moins fort...

— Je mentionne une cote "raide"...

— Le procureur de la défense en avait eu pour son argent!

— Tout ce temps perdu pour apprendre peu de choses!...

### Un homme devient écrivain après avoir passé quelque temps "dans le silence"

Un écrivain qui avait aimé son séjour en prison où il avait rencontré un policier charitable, vient de gagner un prix littéraire pour un bouquin qu'il a écrit précisément sur ce policier.

Nicolas Freeling a gagné le prix Edgar pour le meilleur "suspense" publié aux États-Unis depuis un an. Freeling, d'origine anglaise, a volé de Strasbourg à New York pour aller chercher son prix. A des journalistes, il a raconté sa vie et leur a dit qu'il gagne maintenant \$20,000 par année à écrire.

Freeling s'est donné aussi à faire de la cuisine dans plusieurs pays d'Europe. Un jour, à Amsterdam, il fut arrêté pour avoir volé de la nourriture et fut condamné à trente jours de prison. Son garde eut pitié de lui et l'a bien traité.

Freeling est né à Londres en 1927. Il a épousé une Danoise et a quatre enfants. Ses romans policiers sont devenus de plus en plus populaires et il a écrit que plusieurs ont été traduits en quinze langues et vendus dans trente pays.

Autrement dit, il a commencé sa carrière d'écrivain en prison. C'est là qu'il a été inspiré et aujourd'hui, il a de vrais revenus!

J'ai montré la découpe à Paphuce qui a été bien impressionné. Quand il l'eut parcourue, il me dit:

— Savez-vous, vous, que si vous allez faire un petit tour en prison, le "Coin du Doyen" serait peut-être plus intéressant?

J'ai appelé le gouverneur Bérard pour savoir s'il y avait une place de libre, mais la ligne était engagée...

### "I went to the market mon petit panier sous le bras..."

Beethoven n'a pas écrit que de la musique!

Il écrivait aussi la liste de ses achats quand il allait au marché.

Un enfant aura lieu en Angleterre le 16 mai au cours d'unel on vendra à l'enchère une liste d'articles divers, dont des chandelles et du savon.

Rappelons que Sir Wilfrid Laurier accompagnait souvent sa femme quand celle-ci faisait son marché. Une photographie très rare de Sir Wilfrid et de Zoé Lafontaine les font voir montant en voiture au sortir du marché.

Probablement que dans le monde, on ne livrait pas à domicile, car Laurier a l'air d'en avoir plein les bras avec des paquets de toutes les dimensions...

### Une sentence d'un an longue comme une éternité...

A New York, un accusé a demandé au gouverneur Nelson Rockefeller l'annulation de sa sentence d'un an d'emprisonnement parce qu'il souffre d'un cancer généralisé. Il avait été trouvé coupable d'un vol de \$30 à main armée sur la personne.

Il a déjà perdu 85 livres en prison et prétend que sa sentence d'un an équivaut à la prison à vie car il prétend qu'il va mourir avant l'expiration de cette sentence.

Il n'a pas vu ses enfants depuis quatre mois et a demandé la faveur d'être retourné chez lui pour mourir au milieu des siens.

### Quand les politiciens fréquentent la Cour

A New Waterford en Nouvelle-Ecosse, un conseiller municipal a démissionné sous la menace d'être disqualifié par son adversaire, parce qu'il avait un dossier criminel. L'offense, celle de vol, avait été commise il y a dix ans. Il l'avait emporté contre son adversaire par 119 voix. Le démissionnaire avait 17 ans quand l'offense fut commise et il avait été condamné à \$200 d'amende.

Mais à la suite de la démission du vainqueur de l'élection, la loi municipale de la localité a été amendée et elle permet maintenant à quiconque qui a un dossier criminel remontant à dix ans, de se présenter. A la suite de cette décision, le démissionnaire n'a pas encore dit s'il changera d'adresse et se représentera.

Il y a une trentaine d'années, un conseiller municipal de Sherbrooke a été disqualifié pour une période de cinq ans pour avoir présenté un compte de \$17.45 à la suite d'un voyage où il était supposé représenter la ville.

Le jugement l'a dégoûté et il n'a jamais reparu sur la scène publique...

## Bloc-Notes

### Ils nous quittent

Si l'on en croit une déposition du Collège des médecins et chirurgiens — et pourquoi pas? — à la Commission Castonguay, au cours des dix dernières années 805 médecins ont quitté le Québec pour les États-Unis pour y trouver de meilleures conditions de travail et de vie.

Vraisemblablement la saignée aurait été plus forte encore si un plus grand nombre de nos jeunes licenciés du Collège des médecins et chirurgiens avaient été plus familiers avec l'anglais. Devant la grande pitié qu'inspire cette situation, ce qui surtout en enrage quelques-uns, c'est le fait que nos jeunes médecins ne quittent pas le pays pour la France—où l'on parle français—mais pour les États-Unis, où l'anglais est la langue officielle.

Aussi d'aucuns tirent donc la ligne en disant que l'on pourra se battre les flancs tant que l'on voudra en faveur de la langue française au Québec comme véhicule de progrès, celle-ci ne verra son rôle s'affirmer que lorsque le français rapportera autant en dollars que l'anglais. C'est bien beau, dit-on, rêver et parler grandeur linguistique, mais qu'est-ce que cela donne de concret à se mettre sous la dent?

Si nous voulons nous tailler une place convenable au soleil économique de notre

patrie il est bien plus important de nous chercher à porter la guerre au nom de sa majesté la langue française—grande dame qui restera toujours digne de respect—qu'à apprendre à vivre selon les normes du siècle qui exigent d'abord de très grandes qualifications. Même quand nous possédons ces qualifications—exemple les jeunes médecins et chirurgiens—ce n'est pas suffisant pour nous retenir dans notre petit patelin. Devant tout ce qui se passe, et au rythme où se déroulent les événements autour de nous, il faut toute une santé pour croire à un rôle providentiel qui nous aurait été dévolu sur cette terre d'Amérique.

### Le Centre d'accueil

Le Conseil des ministres ayant accordé l'incorporation que réclamait le Conseil régional de bien-être, ce dernier est prêt pour l'action.

Nul doute que cet organisme, qui remplacera dans une certaine mesure et dans certains domaines spécifiques Caritas-Sherbrooke, a participé aux dernières démarches en vue de hâter la réalisation du projet de l'établissement d'un Centre d'accueil et d'observation à Sherbrooke, projet qui traîne depuis des années.

Nous avons hâte de connaître les résultats de la rencontre de vendredi, quand des officiers du ministère de la

Famille et du Bien-Être social ont examiné le projet en compagnie du comité provisoire que Caritas-Sherbrooke a créé récemment et des représentants de la Cour du Bien-Être social du Centre de service social du diocèse de Sherbrooke.

S'il est compréhensible que l'on ne fondera pas d'ici le début de juin ce Centre d'accueil et d'observation que l'on réclame avec insistance à Sherbrooke depuis déjà des années, il n'y a pas une raison valable pour que ces messieurs de Québec ne mettent pas honnêtement leurs cartes sur table. Cela ne présente rien de bien compliqué. De deux choses l'une, que Québec proclame que le projet est viable et que le gouvernement compte y donner suite, mais en spécifiant, vers quelle date les travaux pourront commencer. Ou que Québec avoue franchement que ce projet n'est pas présentement réalisable et qu'il justifie sa façon de voir. De la sorte les Sherbrookois seront fixés.

Le projet du Centre d'accueil ne semble pas, en soi, trouver d'opposition. Ce ne serait, nous a-t-on dit, qu'une affaire d'argent. Avec un peu de bonne volonté on peut contourner cette difficulté, car on en a déjà contourné de beaucoup plus épineuses que la même "question" paralysait.

A. V.

## Pavillon Canadien Pacifique-Cominco: exposition "5 + 1"

MONTREAL — Le pavillon Canadien Pacifique - Cominco à l'Expo '67 offrira aux visiteurs une expérience olfactive tout à fait inédite. Pour ce faire, on a eu recours aux connaissances d'un expert réputé.

Le pavillon comporte un édifice d'exposition où le vi-

siteur pourra mesurer l'acuité de ses cinq sens, la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût et le toucher.

Ceci constitue l'exposition "5 + 1". Elle se divise en cinq parties différentes, pour les cinq sens, plus une autre partie où s'établit, à l'aide d'un diagramme, l'apport des deux

commanditaires à la vie canadienne, la relation des cinq sens avec la vie quotidienne.

Pour l'expérience olfactive, M. Alfred Neuwald, qui, à 71 ans, est président de Fragrance Process Co. Inc., à New York, a dû créer une variété d'odeurs qu'on rencontre tous les jours et les embouteiller pour usage à l'exposition.

Le chimiste, Hongrois de naissance, se spécialise dans la création d'odeurs. Encore jeune, il s'aperçut du rôle important que joue l'odorat dans la vie de l'homme. Il a donc fait la synthèse des odeurs en vue d'applications commerciales.

"L'actif le plus important de ma société est mon propre nez", dit-il.

On a construit des bonbonnes aromatiques et le visiteur au pavillon Canadien Pacifique-Cominco pourra flairer et humer des odeurs de tous les jours, comme par exemple l'odeur de la terre meuble ou l'arôme fraîche de la menthe.

Après la projection du film d'une durée de 20 minutes dans le cinéma, les visiteurs se rendront dans l'édifice d'exposition où ils feront leur première expérience sensorielle,

celle du toucher. L'expérience tactile comprend celle de la chaleur, de la pression et du contact direct. Le visiteur verra, par exemple, deux sphères hautement polies et placées l'une à côté de l'autre, et, seulement au toucher, saura-t-il que l'une d'elles pivote.

Le visiteur fera ensuite l'expérience du goût à l'aide d'un bonbon qui lui fait goûter non pas une seule saveur mais bien quatre.

L'expérience de la vue fait ensuite voir au visiteur, avec des yeux nouveaux, le monde visuel qu'il habite. Après la vue, l'ouïe des haut-parleurs stéréophoniques dépeignent l'acuité auditive du visiteur qui se laissera prendre par les bruits ambiants. Il aura l'impression qu'une abeille lui emporte par une oreille pour ressortir par l'autre; il entendra sa propre voix lui répondre quand il se salue dans un miroir.

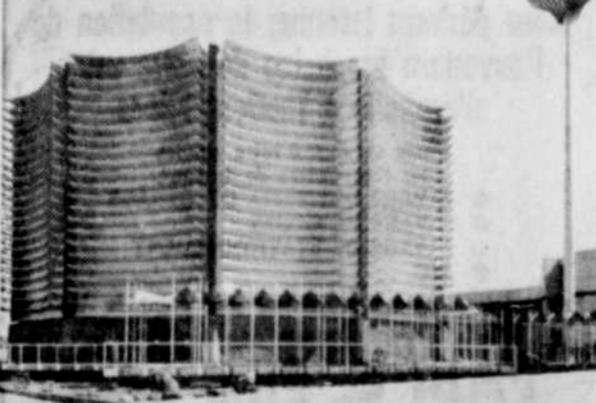
Une surprise attend le visiteur dans la section odorat. Il reconnaîtra l'odeur des roses fraîchement coupées, le parfum capiteux du raisin mûr, le piquant des fromages vieillissants, odeurs qui souvent sont oubliées.

Pour terminer, il verra l'exposition "Plus Un". A l'aide de douze projecteurs sera présentée sur un mur concave l'affinité qui existe entre les cinq sens et les champs d'action des deux commanditaires: le Canadien Pacifique et Cominco.

L'exposition "5 + 1" est la deuxième partie du double spectacle du pavillon. En premier lieu vient le film sur la jeunesse canadienne qu'ont créé Francis Hammid et Alexander Hammid. Il sera présenté dans le théâtre dont l'extérieur se compose de douze façades. Les caméras suivent l'évolution des jeunes Canadiens à la découverte de la "terre des hommes".

Le film, qui a été tourné un peu partout au Canada, est le fruit d'un an et demi de travail. Dix-neuf milles de pellicule ont été tournés, et de ces images on a tiré un film plein de vie, d'imagination et de chaleur d'une durée de 20 minutes.

Le pavillon entier a été construit au coût de plus de \$4 millions. Il est situé tout près du pavillon de la Russie, sur l'île Notre-Dame, et à faible distance de la gare du Métro à l'île Sainte-Hélène.



Le pavillon Canadien Pacifique-Cominco, à l'Expo '67, peut recevoir 600 spectateurs dans son théâtre que l'on voit à gauche. C'est le plus important pavillon de l'entreprise libre à l'Expo.

## LA TRIBUNE

**LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUÉ — FONDE EN 1910**

Imprimé par LA TRIBUNE (1966) L.T.E.E. 271, rue Dufferin, Sherbrooke, Tél.: 568-9201

Autorité comme envoi de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

ABONNEMENT: Au Canada par la poste, sans envoi descriptif par camélette: Un an: \$15.00; 6 mois: \$7.50; 3 mois: \$4.25; mois: \$1.75. Aux États-Unis avec Supplément Perspectives et Cenniques Illustrés: Un an: \$25.00; 6 mois: \$14.00; 3 mois: \$8.00; 1 mois: \$3.00.

Autres pays, outre mer, etc.: Un an: \$30.00.

La Tribune est secrétaire de la Presse Canadienne. Sources d'informations: La Presse Canadienne, la Presse Associée, l'Agence Reuter, Service de photos de la Presse Canadienne et de l'Union Press International. Seules la Presse Canadienne et ses agences affiliées sont autorisées à reproduire les dépêches de la Tribune.

PAUL-G. DESMARIS, président  
JACQUES-G. FRANCOEUR, vice-président et éditeur  
YVON DUBÉ, gérant général

### Ti-Gus et Ti-Mousse à l'exposition industrielle

GRANBY, (FA) — L'exposition industrielle et commerciale, qui se tiendra du 17 au 21 mai prochain à l'aréna locale, sera la plus importante qu'il ait été donné de voir à Granby.

Cette exposition organisée par l'équipe de lacrosse "Les Voltigeurs" de Granby, permettra au public d'admirer différents produits à plus de 100 kiosques.

En effet, grâce aux deux patinoires que contient la nouvelle aréna municipale, la surface d'exposition a pu être sensiblement augmentée, comparativement aux années précédentes.

**Spectacles**

Les organisateurs de l'exposition ont annoncé, hier, qu'ils



Ti-Gus et Ti-Mousse qui donneront un spectacle lors de l'exposition industrielle et commerciale, du 17 au 21 mai prochain, à l'aréna de Granby. (Cliché La Tribune)

### Accord de principe entre la cité et les firmes Esmond Mills et Steadfast Rubber

GRANBY, (FA) — Un accord de principe est intervenu entre la cité de Granby et les représentants de la compagnie Esmond Mills et de la compagnie Steadfast Rubber, en vue d'obtenir une servitude pour permettre l'installation d'un tuyau d'égout sur la propriété de ces deux compagnies.

Cette entente est intervenue après plusieurs mois de pourparlers entre les parties en cause.

**L'entente**

Suivant le rapport présenté au conseil par le conseiller juridique de la cité, M. Gilles Bélanger, l'accord intervenu se résume principalement en deux points.

Premièrement, les tuyaux de l'intercepteur principal ne pourront en aucun temps être utilisés comme point d'appui d'aucun mur de soutènement dans tout projet de construction future.

Deuxièmement, en ce qui regarde l'Esmond Mills, il faudra procéder à un réaligement de la ligne d'égout, plus près de la rivière, de façon à libérer de la servitude une plus grande superficie du terrain affecté.

Quant au détournement du tuyau sur le terrain de l'Esmond Mills, les ingénieurs conseillers du projet de l'intercepteur principal dans la rivière, MM. Labrecque et Vézina, ont rencontré les autorités municipales hier pour discuter de cette question.

Aussitôt que l'entente aura été signée, le conseil aura surmonté tous les obstacles préalables à la mise en chantier de ce projet et il pourra autoriser le début des travaux dès qu'il aura obtenu une confirmation, à l'effet que la ville de Granby pourra bénéficier de l'aide des gouvernements supérieurs pour l'aider à réaliser son projet d'eau potable.

### L'Office du tourisme lance un concours au sein de la population étudiante

GRANBY, (FA) — L'Office du tourisme de Granby vient de lancer un concours parmi la population étudiante de la ville, afin de trouver un thème pour la saison touristique qui débute.

Ce thème qui devra nécessairement se rattacher au tourisme sur le plan local ou régional, pourra être également approprié à l'année 1967, alors que l'on célèbre le centenaire du Canada et plus particulièrement l'Expo '67 où le monde entier se réunit sur la "Terre des Hommes".

**Illustration**

Le thème que l'Office du tourisme local recherche devra être accompagné d'une illustration. Il pourra s'agir d'un signe particulier ou d'une disposition spéciale des lettres du thème.

Tous les étudiants de la ville sont invités à participer à ce concours qui se terminera le 29 mai prochain.

**Des prix**

À la fin du concours, un jury spécial étudiera chaque envoi et le thème qui sera choisi permettra à son auteur de recevoir un prix de \$50.

Le thème gagnant, de même que le nom de l'auteur, seront dévoilés lors d'une cérémonie spéciale qui se déroulera un peu plus tard et dont les détails seront communiqués sous peu.

Pour le moment, les intéressés à participer au concours, n'auront qu'à faire parvenir leurs thèmes pour la saison touristique à "L'Office du tourisme de Granby Inc.", tiror postal 261 Granby P.Q.

### La Fraternité des policiers tiendra-t-elle son festival?

GRANBY, (FA) — Les membres de la Fraternité des policiers de Granby tiendront, ce soir, leur dernière assemblée régulière de la présente année fiscale.

En effet, dès l'assemblée du mois de mai, on devra procéder à l'élection d'un nouveau

### Collision de deux autos rue Guy

GRANBY, (FA) — Une collision survenue hier midi en face du 40 de la rue Guy à Granby, causé par près de \$200 de dommages aux véhicules impliqués.

La première voiture était conduite par M. Maurice Bouchard, 26 ans, du 18 rue Dollard à Granby.

L'autre véhicule avait pour conducteur M. Alfred Charest, 37 ans, du 40 rue Guy à Granby.

Ce sont des constables de la Sûreté municipale de Granby qui ont effectué les constatations d'usage de cette collision dans laquelle personne n'a été blessé.

# LES QUATRE ACCUSÉS DU HOLD-UP DE ST-VALERIEN A LEUR PROCES

COWANSVILLE, (FA) — La jeune épouse de Paul Prévost, âgée de 17 ans seulement, aurait passé de longues minutes cachée sous une couverture aux côtés de Serge Bouchard, dans la voiture que ce dernier conduisait, alors que Prévost et Roger Beaugard se présentaient dans un magasin général à St-

Valérien et y dérobaient une somme de \$180 à la pointe d'une arme à feu, le 19 avril dernier. C'est du moins ce qu'on affirme, hier, Prévost, Bouchard et Beaugard, au cours de leur enquête préliminaire qui se déroulait au palais de justice de Sweetsburg.

Tous trois ont soutenu que Mme Prévost les accompagnait mais qu'elle n'était pas complètement au courant de ce qui allait se passer.

Bouchard est même allé plus loin en disant en réponse à une question du procureur de la Couronne, qu'on avait recouvert la jeune femme d'une couverture, justement pour qu'elle ne se rende pas compte de ce qui se passait.

Prévost a pour sa part ajouté qu'il avait demandé à son épouse de se cacher, de ne rien dire et de ne pas poser de questions.

On a alors séparé le fruit du vol en quatre parties égales.

C'est Prévost qui est venu raconter la suite de l'histoire. Celui-ci a précisé qu'ils avaient profité de l'occasion pour arrêter manger, puis pour mettre de l'essence dans la voiture avant de poursuivre leur route.

Le groupe devait finalement être appréhendé alors qu'il traversait la ville de Chambly, vers 2 heures du matin, jeudi le 20 avril, soit le lendemain du vol.

Les policiers ont alors pu récupérer la voiture dans laquelle ils ont trouvé la cartabine ayant servi au vol, un étui contenant 38 balles de calibre .22, un couteau, de même qu'une couverture, probablement celle sous laquelle Mme Prévost s'était dissimulée.

**Le vol**

Ce n'est que le lendemain matin, qu'il a été question de faire un vol à main armée à St-Valérien. Selon Beaugard, tous quatre étaient présents lorsqu'il a été question de ce projet.

**Aux assises**

Après avoir entendu ces témoignages, le juge Guy Genest qui présidait le tribunal n'a évidemment pas hésité un instant à condamner les accusés à subir leur procès au prochain terme des assises criminelles.

Toutefois, immédiatement après cette décision Me Guy Arsenault, le procureur de deux des accusés, Prévost et Bouchard, a présenté une demande d'option pour que ses clients puissent subir un procès expéditif.

Me Arsenault a annoncé son intention de faire plaider ses clients coupables, mais comme le procureur de la Couronne n'avait pas reçu d'autorisation pour cette option, le procès a été fixé à vendredi.

**Même magistrat**

Le procureur des accusés a

insisté pour que ce soit le même magistrat qui rende la sentence, puisqu'au cours de l'enquête il a surtout fait ressortir le fait que les accusés étaient très pauvres et qu'ils avaient un pressant besoin d'argent pour continuer à subsister.

Quant à Mme Prévost, Me Arsenault a obtenu que son cautionnement soit diminué à \$1,000 en argent ou \$3,000 sur propriété, afin que celle-ci puisse être en liberté en attendant son procès. Dans son cas, il n'a pas présenté d'option pour un procès expéditif.

Enfin, en ce qui regarde Beaugard, son procureur, Me Thomas Toth, a lui aussi obtenu un cautionnement pour son client, mais cette fois de \$3,000 en argent ou \$5,000 sur propriété.

## Injonction prise aujourd'hui contre la régionale Meilleur?

GRANBY, (FA) — C'est aujourd'hui qu'au moins huit citoyens de la ville de Granby doivent prendre une injonction contre l'achat, par la Commission scolaire régionale Meilleur, de la ferme St-Pierre-Béliveau, pour y aménager le futur campus scolaire.

Cette injonction, si elle est réellement prise aujourd'hui, aura pour effet de geler toutes les procédures actuellement en cours en vue de l'achat de ce terrain situé à l'arrière du centre d'apprentissage.

Le litige sera alors porté à l'attention d'un tribunal qui devra déterminer, à l'aide de la preuve qui sera fournie par les opposants à l'achat du terrain, si la décision des commissaires doit être maintenue.

**Les raisons**

Les personnes qui ont décidé de ne pas laisser la régionale acquérir la ferme St-Pierre-Béliveau ont plusieurs

raisons pour motiver leur décision. Elles allèguent notamment qu'il y a quelques années, lorsque la Commission scolaire a songé à construire une école secondaire, le directeur des études avait recommandé un terrain situé dans l'ouest de la ville et non dans le secteur où la régionale veut implanter son campus.

**Pas adéquate**

De plus, tous les corps intermédiaires qui se sont pen-

## RESEAU DE VOLEURS D'AUTOS A GRANBY?

GRANBY, (FA) — La Sûreté municipale de Granby commence à s'inquiéter sérieusement de l'épidémie de vol d'automobiles qui ne cesse de s'aggraver de jour en jour depuis déjà quelques semaines.

Les vols ont de nouveau fait des leurs en dérochant un autre véhicule sport, celui appartenant à M. Carlos

Dierni, du 646 rue Cabana à Granby.

Il semble que les voleurs aient un faible particulier pour les voitures sport. En effet, presque toutes les voitures volées ou retrouvées à Granby étaient des modèles sport.

Encore hier, la police a retrouvé la Triumph de modèle 1965 que Mlle Gloria Leggett, de Granby s'était fait voler la semaine dernière. Cette voi-

## Johnson assistera à la réunion du conseil de Granby à l'Expo '67

GRANBY, (FA) — La réunion que le conseil municipal de Granby tiendra lundi le premier mai sur les terrains de l'Expo 1967 sera rehaussée par la présence du premier ministre de la province de Québec, Me Daniel Johnson.

C'est ce qui a été annoncé officiellement hier, par les autorités de la ville de Granby et du gouvernement provincial.

On sait que grâce à une initiative de son maire, M. Paul-O. Trépanier, la ville de Granby deviendra la première municipalité canadienne à tenir une réunion "extraordinaire et symbolique" de son conseil municipal, au pavillon du Québec à l'Expo '67.

**Nombreux invités**

L'événement qui se déroulera en soirée, lundi prochain, sera rehaussé par la présence de plusieurs personnalités. En plus du premier ministre Johnson, on attend le ministre d'État aux Travaux publics, M. Armand Russell, le député de Sherbrooke, M. Comnès M. Louis-Paul Neveu, et environ 150 dignitaires représentant les autorités religieuses, scolaires, industrielles, de la ville et les différentes associations locales.

On sait que les règlements interdisent qu'une assemblée du conseil municipal se tienne ailleurs qu'à l'hôtel de ville, mais le maire Trépanier a quand même tenu à transporter son conseil au pavillon

de la fin de semaine, deux individus avaient tenté de voler deux autres voitures sport à Granby, mais dans le premier cas ils ont été vus à coup de carabine par le propriétaire et dans le deuxième cas, ils ont été dérangés avant de pouvoir faire démarter la voiture.

Il y a de plus bon nombre de voitures volées au cours des dernières semaines que la police n'a pas encore réussi à rattraper. Toutefois, selon des indications fournies hier, il semble bien que l'on soit en présence d'une bande organisée de voleurs, puisque des délits du même genre sont rapportés dans différentes municipalités de la région.

L'enquête des limiers se poursuit toujours.

**Programme**

La caravane de Granby quittera l'hôtel de ville de vendredi à 3h 45 p.m. Lundi, elle sera arrivée au pavillon du Québec à 7 heures et pourra effectuer une visite des lieux.

À 8h 30 p.m. la séance du conseil débutera et elle se poursuivra jusqu'à 9h 30 alors qu'une réception et un buffet seront offerts aux invités, sous la présidence d'honneur du premier ministre Johnson. Le retour à Granby est prévu pour minuit.

Des experts dans chaque secteur de l'administration, viendront également exposer en quelques mots les projets à l'étude.

**Programme**

Le ministre Russell fera pour sa part état de la collaboration du gouvernement provincial pour aider la ville à solutionner ses problèmes majeurs, dont l'eau potable, la reconstruction de l'hôpital St-Joseph, les voies d'accès etc.

Quant au député Neveu, il remettra aux autorités municipales, un drapeau du centenaire, pendant que le maire de Granby, M. Hédou Martin, traitera de l'annexion de nouveaux territoires par la ville.



Me Daniel JOHNSON

## Plus tôt le gouvernement Johnson approuvera cette loi, mieux ce sera pour tous (Paul-O. Trépanier)

GRANBY, (FA) — "La suggestion du retrait des commissions scolaires du champ de l'impôt foncier, que j'endors, est simple, logique et progressive. Le plus tôt que le premier ministre Johnson imposera cette nouvelle loi d'intérêt public, le mieux ce sera pour tous", a déclaré hier soir, le maire de Granby, M. Paul-O. Trépanier, dans une causerie qu'il promulguait sous peu.

Il en est ainsi pour les employés qui gagnent moins de \$9 par semaine ainsi que pour les parents et alliés de l'employeur, dans le cas d'une entreprise privée, mais non pour une compagnie, une coopérative ou un organisme public.

L'exploitant de ferme

La dernière catégorie de personnes qui sont exclues des nouvelles dispositions de la loi de l'assurance-chômage est celle de l'exploitant de ferme et de son conjoint.

Par exploitant, on entend la personne qui travaille à un emploi agricole ou horticole et qui, en plus, travaille à son compte dans le même secteur, ou le conjoint d'une telle personne.

**Exemptions**

L'employé qui tombe sous le

portier son conseil au pavillon du Québec pour cette assemblée qui sera unique en son genre.

Le maire veut ainsi rendre hommage au gouvernement provincial pour "avoir créé le pavillon du Québec qui devrait être le premier lieu de rendez-vous des Québécois à l'Expo, selon les paroles de M. Trépanier. Le pavillon devrait aussi susciter des assemblées semblables de la part d'autres conseils municipaux du Québec et même du Canada. Aux dires du premier magistrat cette initiative servira à prouver que "Granby est à l'avant-garde du progrès".

**Plusieurs orateurs**

En effet, au cours de cette assemblée où le premier ministre Johnson prendra la parole, une dizaine d'orateurs développeront brièvement divers thèmes portant sur des questions relatives à Granby et tout le comté de Shefford.

Le ministre Russell fera pour sa part état de la collaboration du gouvernement provincial pour aider la ville à solutionner ses problèmes majeurs, dont l'eau potable, la reconstruction de l'hôpital St-Joseph, les voies d'accès etc.

Quant au député Neveu, il remettra aux autorités municipales, un drapeau du centenaire, pendant que le maire de Granby, M. Hédou Martin, traitera de l'annexion de nouveaux territoires par la ville.

## Certaines catégories de personnes non-incluses dans les nouvelles dispositions de l'assurance-chômage

GRANBY, (FA) — Le gérant du bureau de Granby de la Commission d'assurance-chômage, M. Arthur St-Hilaire, a annoncé au cours d'une conférence, qu'en dépit de l'extension de l'assurabilité pour les agriculteurs et les horticulteurs, certaines catégories de personnes n'étaient pas incluses dans ces nouvelles dispositions.

Il en est ainsi pour les employés qui gagnent moins de \$9 par semaine ainsi que pour les parents et alliés de l'employeur, dans le cas d'une entreprise privée, mais non pour une compagnie, une coopérative ou un organisme public.

L'exploitant de ferme

La dernière catégorie de personnes qui sont exclues des nouvelles dispositions de la loi de l'assurance-chômage est celle de l'exploitant de ferme et de son conjoint.

Par exploitant, on entend la personne qui travaille à un emploi agricole ou horticole et qui, en plus, travaille à son compte dans le même secteur, ou le conjoint d'une telle personne.

**Opinion "vieux cliché"**

Rappelant les paroles du

propriétaires de maison pour l'éducation que pour la réalisation du réseau routier provincial." Le présent système de taxation a été conçu pour une société agricole, l'éducation étant alors obtenue dans les petites écoles de rangs. Donnons-nous un système de taxation du vingtième siècle pour résoudre des problèmes du vingtième siècle!"

Le conférencier a ensuite rappelé: "Me Légaré affirme que "sans la taxe, les commissions scolaires ne pourraient pas survivre"; il est évident qu'il n'a jamais été

### Possession d'arme à feu non enregistrée

COWANSVILLE, (FA) — Un résident du Canton de Granby qui avait été trouvé en possession d'une arme à feu non enregistrée, a été condamné à l'amende, alors qu'il comparait en Cour des sessions, au palais de justice de Sweetsburg.

Le prévenu, Landrus Dupuis de la route rurale no 3 à Granby, a reconnu qu'il avait dans sa maison l'arme que les policiers ont découverte le 12 avril dernier.

Le procureur de la couronne dans cette cause, Me Claude Noisieux, a révélé que l'accusé n'avait apparemment aucun dessin dangereux et il l'a recommandé à la clémence du tribunal.

Le juge Guy Genest, qui siégeait à ce moment, a condamné Dupuis à \$10 d'amende et les frais ou à défaut huit jours de prison.

Le magistrat a toutefois ordonné que l'arme saisie par les limiers soit confisquée.

**ARGENT DISPONIBLE**  
1ère et 2e hypothèques  
HENRI GAUTHIER  
978 — 111e Avenue — Tél: 472-6886  
Pavillon No. 3223  
DRUMMONDVILLE

**Nous désirons informer la population de l'ouverture prochaine de notre usine d'asphalte à Thelford Mines**

Nous sommes à votre service pour tous genres de travaux.

- PAVAGE D'ENTREES DE GARAGE
- PAVAGE DE COURS
- PAVAGE DE STATIONNEMENT
- ETC.

Prix spéciaux pour tout contrat avant le 1er mai

POUR PRIX, S'ADRESSER A :

**FABI & FILS LTÉE**  
C. P. 535 — Tél: 335-6834  
THEFTFORD MINES



ELECTIONS PAR ACCLAMATION A BLACK LAKE — Il n'y aura pas d'élections municipales cette année à Black Lake, les candidats qui se sont présentés à l'appel nominal d'hier ayant été élus par acclamation. Ci-haut, de gauche à droite, MM. Aristide Gauthier, élu au quartier no 3, Jean-Marie Hébert, secrétaire-trésorier et président d'élections, félicitant M. Lionel Turmel, réélu pour un 5e mandat, S. H. le maire Romeo Roy, félicitant un nouveau venu, Renaud Richard, élu au quartier no 4. (Photo La Tribune, Thetford Mines)

## Deux échelons réélus et deux nouveaux venus à Black Lake

BLACK LAKE (BF). — Il n'y aura pas d'élections municipales à Black Lake, lundi prochain, le 1er mai, tous les candidats proposés à l'échelon municipal, ayant été élus par acclamation. Toutefois, il s'en est fallu de peu que les contribuables du quartier no 4 aient à se rendre aux urnes, lundi prochain, puisque deux candidats furent mis en nomination au siège no 1. Toutefois, quelques instants après la levée de l'appel nominal, l'un d'eux retraitait sa candidature.

Les élus M. Lionel Turmel revivra sa candidature.

Candidature retirée M. Léopold Bélanger avait également laissé porter sa candidature au siège no 1 du quartier no 4, tout comme M. Renaud Richard.

M. Bélanger s'est toutefois retiré, quelques minutes après que M. Jean-Marie Hébert, secrétaire-trésorier, ait déclaré closes les mises en nomination.

### En fonction

Outre les élus d'hier, les autres membres qui composent les cadres du gouvernement municipal de Black Lake sont MM. Romeo Roy, maire, Maurice Grenier, Lucien Paré, Gérard Marcoux et Raoul Bilodeau, conseillers.

## Défilé de mode mixte



PREMIER BILLET — Le premier magistrat de la ville de Thetford Mines, M. Laurent Turcotte, a été le premier à acheter un billet pour le défilé de mode mixte du club Richelieu qui se tiendra ce soir à 8 h 30, dans la salle de réception du motel Balmoral. Sur la vignette ci-dessus, on remarque, de gauche à droite, M. Conrad Vachon, président de la compagnie de charité '67 du club Richelieu; Mme Georges-Henri Cloutier, responsable de la vente des billets pour le défilé de mode; M. Laurent Turcotte, maire de Thetford Mines, et M. Maurice Boissonnault, président du club Richelieu. (Photo La Tribune, par Maurice Dumas)

## Buts de l'Association coopérative d'économie familiale

# Promouvoir le bien-être de la famille et équilibrer le budget

THETFORD MINES (BF). — L'Association coopérative d'économie familiale est un organisme à caractère économique et social créé dans le but de promouvoir le bien-être de la famille par l'assainissement et le bon équilibre du budget familial, et de ce fait, hâter la libération économique des Québécois. Cet exposé, bien que sommaire, de la raison d'être de l'ACEF a été donné par la publiciste de cet organisme, Mme Aimé Nadeau. Cette dernière, qui s'adressait alors aux dames de l'Association coopérative féminine, voulait ainsi établir le caractère propre de son mouvement, afin de bien le différencier de l'ACEF. Bien des gens sont portés à confondre les deux mouvements précités, et c'est pourquoi on a jugé opportun d'in-

services offerts gratuitement au public, tels que les cours sur l'assainissement des finances, préparation du budget familial, services de dépannage et d'information, et autres.

### Origine

Dans le passé, nombre d'associations ou corps intermédiaires ont entrepris isolément des campagnes visant à libérer la famille des tentacles financiers qui l'étouffaient. Afin d'assurer la coordination et l'efficacité de ces efforts, on na songé à mettre sur pied un organisme qui se consacrerait exclusivement à cette tâche. C'est de cette idée qu'est née l'ACEF.

L'organisme a donc pour objectif premier la libération économique des familles de la belle province. Pour atteindre cette fin, l'ACEF a mis en branle un grand nombre de

services offerts gratuitement au public, tels que les cours sur l'assainissement des finances, préparation du budget familial, services de dépannage et d'information, et autres.

### Premier principe: coopération

Le premier principe de l'Association coopérative d'économie familiale repose sur la coopération. Peut-on y adhérer tous les corps intermédiaires ou associations dresseurs de travailler dans un esprit d'entraide sociale et de coopération, à la réalisation des objectifs de cette tâche. C'est de cette idée qu'est née l'ACEF.

Déjà, 15 associations de Thetford et de la région ont désigné des représentants au sein de l'ACEF et cet effectif est appelé à s'accroître au fur et à mesure que cet organisme sera mieux connu et compris.

## L'Opération départ démarre



"OPERATION-DEPART" — Les responsables de l'opération-départ dans le territoire de la régionale de l'Amiante prennent leur rôle au sérieux et tiennent régulièrement des réunions. Sur la vignette reproduite ci-dessus, on voit, sur la première rangée, de gauche à droite, MM. Wilbrod Plouffe, Jean-Marc Boutin, président; Paul Fortier, et Mlle Anita Fortier. A l'arrière, dans le même ordre, MM. Clément Bernier, René Boulanger et Jacques Croteau. (Photo La Tribune, par Maurice Dumas)

# Québec approuve la première partie des esquisses de l'hôpital général de Thetford

THETFORD MINES (BF). — La première partie des esquisses préliminaires du futur hôpital général de Thetford récemment soumise aux autorités du ministère de la Santé par l'architecte Paul-André Caouette, a été approuvée dans son entier, hormis quelques modifications d'ordre mineur.

Les fonctionnaires rencontrés par les jeunes architectes thétfordois lors de son voyage dans la vieille capitale sont satisfaits de l'étude présentée et ont approuvé les esquisses soumises à leur étude. Les exigences du ministère, M. Caron, spécialiste en pharmacie, et le Dr Carter, conseiller. Sauf quelques détails secondaires, ces trois derniers ont fait remarquer que les

services ou départements couverts par les esquisses soumises à leur étude rencontraient parfaitement les exigences du ministère.

### Partie complétée

Les esquisses présentement complétées englobent les ser-

esquisses préliminaires du service de la psychiatrie, la clinique externe, le service central, la pharmacie, les bureaux de l'administration, les services du personnel hospitalier et médical, la cuisine et la buanderie. Ces perspectives sont également sujettes à l'approbation des autorités du ministère de la Santé.

## La coopération demeure le plus court chemin au Québec pour se libérer économiquement

(Mme Rose Bérubé)

THETFORD MINES (BF). — "L'évolution par la coopération collective, demeure encore le plus court chemin qui s'offre à la population du Québec pour parvenir à sa libération économique." C'est ce qu'affirmait récemment Mme Bérubé, présidente provinciale de l'Association coopérative féminine, Mme Rose Bérubé, de Plessisville. Cette dernière, invitée de l'ACEF de Thetford Mines à l'occasion de son assemblée mensuelle, a ajouté que la planche de salut des Québécois sur le plan économique ne réside pas dans la révolution, comme plusieurs sont portés à le croire.

### S'épauler

"Lutter seul, c'est difficile, alléguer le conférencière, mais s'épauler les uns les autres dans une vague communautaire de collaboration constitue une source d'énergie et d'encouragement."

La coopération a des effets multiples. Elle revalorise la personne humaine dans le nouveau concept économique et social; elle contribue à l'épanouissement de la famille canadienne française, et prépare la jeunesse aux questions économiques et sociales de demain.

### Pourquoi l'ACEF

L'Association coopérative féminine a une raison d'être. La femme, ou maîtresse de maison, a la responsabilité de surveiller ou d'administrer 80 pour cent du revenu du mari. "C'est donc dire que nous sommes responsables du budget familial, et il nous incombe

### Voeu

La présidente provinciale a exprimé le voeu que les principes de la coopération soient enseignés dans toutes les écoles supérieures.

"Dans la coopération, on rencontre la charité; dans la charité on rencontre l'amour; et dans l'amour, on rencontre Dieu", a noté Mme Bérubé. Elle a eu des paroles d'éloge à l'endroit des mouvements coopératifs locaux. "Thetford est vraiment le berceau de la coopération, et puis-je vous continuer à donner l'exemple", d'exhorter la conférencière.

### Premier apostolat

Si elle est consciente des problèmes économiques qui affectent la nation québécoise, Mme Bérubé l'est tout autant pour ce qui afflige la famille. "Notre premier apostolat, à nous les femmes, demeure toujours au sein de notre foyer. Aujourd'hui comme autrefois, le bonheur comme le malheur se situe autour de la famille. Aussi, il nous incombe de prendre conscience de ce que nous sommes et de ce que nous devons être pour notre foyer, de même que pour toutes les familles", de déclarer Mme Bérubé.

## Caravane militaire



UN SIMPLE EXERCICE — Le passage d'une caravane militaire dans les rues de la ville de Thetford Mines, hier après-midi, a fait surgir de nombreuses questions et points d'interrogation. Nous avons pu rencontrer le responsable de cette expédition, le Lt Contin, qui a tenu à dissiper toute appréhension au sein de la population. Il a expliqué qu'il s'agissait d'un exercice régulier de militaires attachés au camp de Valcartier. (Photo La Tribune, Thetford Mines)

# Congrès des assureurs-vie du 14 au 20: organisation en marche

THETFORD MINES (MD). — L'organisation de la "Semaine des assureurs-vie" des comtés de Beauce et Mégantic, qui se déroulera du 14 au 20 mai dans la ville de l'Amiante, va bon train et il est déjà certain que cette manifestation remportera un succès monstre. Ce ralliement des assureurs-vie de Beauce et Mégantic fait partie des fêtes du 75e anniversaire de fondation de la ville de Thetford Mines.

### Le 18 mai

M. Pierre Roberge, président de l'Association des assureurs-vie de Beauce-Mégantic, a fait savoir que ce sera la première fois que se tiendra dans la ville de l'Amiante une semaine exclusivement réservée aux membres de cette profession.

Le programme de cette journée est le suivant: 9 h. 30 a.m.: Inscription. 10 h. 30 a.m.: Tour de la ville pour les dames. 1 h. p.m.: Tournoi de golf. 2 h. p.m.: Thé-mode au club de golf. 6 h. p.m.: "Cocktail" à la Loge des Elans, de Thetford Mines. 6 h. 30 p.m.: Souper et conférence du Père Emile Bouvier, jésuite, professeur à l'Université de Sherbrooke. Il a intitulé sa conférence: "Un malaise économique au Québec". Une soirée à la Loge des Elans clôturera cette journée.



PREMIERE ENTENTE SALARIALE SIGNEE — C'est hier après-midi que fut signée l'entente par laquelle moyennant la prolongation d'un an de la convention collective de travail présentement en vigueur, l'Asbestos Corporation Ltd, de Thetford Mines, accorde de nouvelles majorations de salaires à ses travailleurs. La photo ci-haut fut prise au moment de la signature du document. A l'avant MM. Roland Marcoux, conseiller technique de la FNEIM, J. G. M. Mooney, gérant des relations industrielles à l'Asbestos Corporation Ltd, et Roland Parent, président du syndicat. A l'arrière, même ordre, MM. Joseph Camiré, gérant du personnel à l'ACL, Robert Fournier, secrétaire syndical, Frank Cunningham, gérant de la production à l'ACL, Robert Goulet, vice-président syndical, et René Poiré, président du Conseil central des syndicats nationaux de Thetford Mines (CSN). (Photo La Tribune, par Benoit Fortier)

## Près de 1,000 invitations envoyées aux scouts et guides pour leur conventum

THETFORD MINES (MD). — Près de 1,000 invitations ont été envoyées à des anciens scouts et guides de la région de Thetford Mines pour la tenue du conventum de ce mouvement qui est prévue pour le 20 mai prochain, au chalet du club de ski du Mont Adstock. Des heures de l'après-midi, immédiatement après l'inscription, un programme sera réalisé par les 16 unités actuelles, activités auxquelles les anciens auront le loisir de participer. Il y aura projection de diapositives, exposition de photographies et le télé-siège sera en opération de 3 à 5 heures. A 6 heures, un buffet froid sera servi et sera suivi d'un feu de camp mémorable. Une soirée dansante terminera cette réunion des anciens.

### Participation

Le comité des anciens compte sur la participation de tous pour la réussite de ce conventum. Tous les anciens sont sans doute intéressés à connaître ce qu'il advient du mouvement caractérisé par son idéal élevé et ses activités en plein air. Ce sera une occasion unique pour les anciens de rencontrer les vieux amis et de revivre les heures inoubliables passées ensemble.

### Réponses

Evidemment, étant donné les nombreuses invitations lancées à tous les anciens et anciennes de la région, les organisateurs de cette journée demandent de recevoir les réponses avant le 8 mai prochain. Ceux qui désirent obtenir des renseignements supplémentaires doivent communiquer avec Mme Renaud Doyon et M. Camille Drouin et Claude Frenette.

## Exposition de pièces de monnaie à Thetford le 30

THETFORD MINES (MD). — Une autre activité organisée spécialement à l'occasion du 75e anniversaire de fondation de Thetford Mines se déroulera en fin de semaine prochaine dans la ville de l'Amiante. Cette fois, il s'agira d'une exposition de pièces de monnaie montée en collaboration par le club des numismates de Thetford Mines et la Commission des fêtes du 75e.

Cette exposition se tiendra au local du club Armis de Thetford Mines, dimanche, le 30 avril, à 11 h. 30 p.m., le maire Laurent Turcotte et les membres de la Commission des fêtes du 75e procéderont à l'inauguration officielle de cette exposition qui sera ouverte au grand public jusqu'à 3 heures p.m.

Il y aura un exhibit de pièces de monnaie rares. Ensuite, ce sera la vente de pièces de monnaie à ceux qui voudront bien s'en procurer. Enfin, il y aura la vente d'une médaille commémorant la première exposition des numismates de Thetford Mines. De nombreux prix de présence seront tirés au sort au cours de l'après-midi.

ARGENT DISPONIBLE  
1ère et 2e hypothèques  
HENRI GAUTHIER  
970 — 1116 Avenue — Tél: 473-6880  
Permis No 10,832  
DRUMMONDVILLE

## Nous désirons informer la population de l'ouverture prochaine de notre usine d'asphalte à Thetford Mines

Nous sommes à votre service pour tous genres de travaux.

- PAVAGE D'ENTREES DE GARAGE
- PAVAGE DE COURS
- PAVAGE DE STATIONNEMENT
- ETC.

Prix spéciaux pour tout contrat pris avant le 1er mai

POUR PRIX, S'ADRESSER A:

### FABI & FILS LTÉE

C. P. 535 — Tél.: 335-6834  
THETFORD MINES

## Deux commissaires, deux maires et six conseillers sortent de charge à Disraéli

DISRAELI (HD). — Y aura-t-il élections municipales ou scolaires à Disraéli, ce printemps? Les deux conseils du village et de la campagne ont leur mise en nomination au début de mai, et la commission scolaire au début de juin.

Les postes qui deviennent vacants dans ces trois organismes sont: à la commission scolaire, ce sont MM. L.E. Boutin, président, et Henri Doyon, commissaire, dont le terme expire au début de juin.

Au conseil du village, la mairie et les sièges Nos 1, 2 et 3 qui seraient supposés devenir vacants. Sortant de charge: le maire René Guertin et les conseillers Honoré B. Toppin, Armand Simard et Dominique Bernard.

Au conseil du village, on ne prévoit pas de changements, sauf peut-être un conseiller qui a manifesté ouvertement le désir de ne pas revenir sur les rangs.

et 4 deviennent également vacants. Sortant de charge: le maire Joseph R. Côté et les conseillers Lucien St-Laurent, Lionel Lemay et Laurent Dion.

Au conseil du village, la mairie et les sièges Nos 1, 2 et 3 qui seraient supposés devenir vacants. Sortant de charge: le maire René Guertin et les conseillers Honoré B. Toppin, Armand Simard et Dominique Bernard.

Au conseil du village, on ne prévoit pas de changements, sauf peut-être un conseiller qui a manifesté ouvertement le désir de ne pas revenir sur les rangs.

# Etudiant de Victoriaville disparu du collège de Giffard

VICTORIANVILLE, (JAG) — La police provinciale a ouvert une enquête sur la disparition d'un adolescent de Victoriaville.

Ce dernier, Normand Dupuis, âgé de 16 ans, est disparu du collège de Giffard, près de Québec, où il séjournerait pendant son année scolaire.

Le disparu est le fils de M. Rosaire Dupuis, domicilié au 36 de la rue Arcand à Victoriaville.

Il mesure cinq pieds et neuf pouces et pèse environ 170 livres. Il aurait l'apparence d'une personne de 19 ou 20 ans.

Il a quitté le collège dans la nuit du 21 au 22 avril.

Même s'il a été impossible d'avoir plus de précision de la PP, on a appris de source sûre que l'adolescent avait l'intention de se diriger vers les Etats-Unis ou Montréal.



JEAN DUCEPPE, directeur de la troupe du Théâtre Populaire Molson, manifeste son étonnement devant les réparties de deux jeunes comédiens d'expérience, Lucille Papineau et Patrick Peuvion, que l'on verra bientôt à l'oeuvre à Plessisville dans une comédie de Claude Magnier, intitulée "Oscar".

## "Oscar" présenté à Plessisville le 9

PLESSISVILLE, (GAB) — Le Théâtre populaire Molson présente la comédie "Oscar" à Plessisville le 9 mai prochain, à 8h30, à la salle de l'école des Métiers.

Les recettes de la soirée seront versées au profit du Conseil des arts de Plessisville.

Bien matin celui qui, après

avoir vu "Oscar", pourrait en avoir résumé le scénario? C'est du moins l'avis de plusieurs critiques et de la plupart de ceux qui ont pu voir cette comédie signée Claude Magnier.

La distribution comprend des artistes renommés tels que: Jeanine Sutto, Pierre Thériault, Louise Rémy, Yvan Canuel, Lucille Papineau, Patrick Peuvion, Michèle Magny et Aline Caron, sous la direction de Jean Duceppe.

Yvan Canuel assure la mise en scène d'"Oscar", tandis que les décors sont signés Jean-Louis Garçon. Le directeur et producteur du Théâtre populaire Molson est Serge de la Rochelle.

## La Jeune chambre vise l'amélioration de la communauté (M. Raynald Goulet)

PLESSISVILLE, (GAB) — "Des réalisations de 1966-67 et les projets inscrits au programme d'action pour les prochains mois à la Jeune chambre de Plessisville sont un bel effort pour l'amélioration de la communauté". C'est ce qu'a déclaré M. Raynald Goulet, président du mouvement, à la suite d'une assemblée générale.

Au cours de cette réunion, les membres avaient fait une revue du travail accompli durant la saison qui se termine et une étude sur les activités à venir.

M. Jean Fournier a été choisi pour représenter la Jeune chambre au Conseil économique régional Bois-Francis.

Drummond et M. Alain Mayer aura comme substitut. Deux propagandistes du CER avaient été invitées à l'assemblée de la JC et ils ont donné des explications sur l'importance d'unir tous les organismes pour un effort commun en vue de favoriser le développement de la région concernée.

Gabriel Lemay ont été écoutés avec attention par les membres de la JC de représentants de la Chambre de commerce et de quelques invités présents à la réunion.

Art oratoire

A l'occasion de la même as-

semblée, M. Jean-Lavoie a prononcé le discours qu'il avait préparé pour sa participation au tournoi d'art oratoire régional. "Que vaut le syndicalisme pour nos travailleurs?" était le sujet déterminé par les autorités supérieures de la Jeune chambre pour ce tournoi oratoire.

La participation aux prochains congrès a retenu l'attention des membres au cours de la même assemblée générale. Plusieurs intéressés sont déjà inscrits pour le congrès régional qui aura lieu à Princeville les 20 et 21 mai. Un groupe ira au congrès national qui se tiendra à Chicoutimi, le 20 juin, ainsi que les 27 et 28 juillet, les délégués et les membres des Jeunes chambres du Canada français.

Projets

Les membres de la Jeune chambre de Plessisville ont chargé M. René Dionne de faire des recommandations à l'endroit de la ville afin que l'on donne toute l'importance possible à la publicité sur les parcs industriels. M. Dionne a aussi été chargé d'ouvrir une enquête auprès des associations en activité à Plessisville afin de connaître leur opinion sur une bibliothèque publique; le résultat de cette enquête sera communiqué au conseil de ville.

Le 10 mai prochain la Jeune chambre de Plessisville aura comme conférencier M. Yves Ryan, maire de Montréal-Nord. M. Ryan entretiendra son auditoire sur la question des parcs industriels. M. Gaston Provencher a été chargé d'organiser cette manifestation qui prendra la forme d'un super-causerie avec le Manoir Plessis comme lieu de rendez-vous. Les autorités de la ville et de la paroisse sont sur la liste des invités spéciaux pour cette activité du 10 mai.

Des élections pour un nouveau bureau de direction sont prévues pour le 5 mai. Des bulletins sont fournis à chaque membre pour la mise en nomination à faire en vue de ces élections. Le président sortant de charge, M. Raynald Goulet, ainsi que MM. Nelson Grenier et Denis Desmarais sont les responsables du comité d'élections.

Les éléments féminins recrutés pour les activités de 1966-67 ont collaboré étroitement pour le succès du travail de l'année. M. Raynald Goulet, président, tient à souligner que cette participation de la femme s'ex. révèle une expérience très satisfaisante.

Le 10 mai prochain la Jeune chambre de Plessisville aura comme conférencier M. Yves Ryan, maire de Montréal-Nord. M. Ryan entretiendra son auditoire sur la question des parcs industriels. M. Gaston Provencher a été chargé d'organiser cette manifestation qui prendra la forme d'un super-causerie avec le Manoir Plessis comme lieu de rendez-vous. Les autorités de la ville et de la paroisse sont sur la liste des invités spéciaux pour cette activité du 10 mai.

Des élections pour un nouveau bureau de direction sont prévues pour le 5 mai. Des bulletins sont fournis à chaque membre pour la mise en nomination à faire en vue de ces élections. Le président sortant de charge, M. Raynald Goulet, ainsi que MM. Nelson Grenier et Denis Desmarais sont les responsables du comité d'élections.

Les éléments féminins recrutés pour les activités de 1966-67 ont collaboré étroitement pour le succès du travail de l'année. M. Raynald Goulet, président, tient à souligner que cette participation de la femme s'ex. révèle une expérience très satisfaisante.

## Gouverneur et ambassadeurs choisis à Jeunesse en marche de Princeville

PRINCEVILLE, (GAB) — Un gouverneur et des ambassadeurs ont été choisis par les garçons de "Jeunesse en marche" de Princeville. Le scrutin secret a favorisé Daniel Lecours pour le poste de gouverneur. Des titres d'ambassadeurs sont allés à Pierre Beauvillier, Normand Boucher, Pierre-Paul Caouette,

Denis Houde, Serge Perreault, Gaëtan Boucher et Gaëtan Thibodeau. Ces jeunes ambassadeurs représenteront chacun un pays ou un groupe de pays participants à l'Expo 1967.

Trois participants à un concours ont remporté les honneurs sur le plan régional et se sont classés parmi les dix meilleurs, au diocèse. Ce

sur le journal de la police, ces jours derniers à Plessisville. Le chef de la Sûreté municipale de Plessisville, M. E. douard Lebrun, souligne que les cas relevant de la police locale ont leur dénouement par la plupart, aux assises de la Cour municipale. Le juge de cette Cour municipale est Me Jacques Gagné. Les causes sont entendues lorsque leur nombre justifie la tenue d'une séance ou pour toute autre raison, selon la décision des autorités concernées.

## Arrestations pour facultés affaiblies et "prouesses" sur le terrain des loisirs

PLESSISVILLE, (GAB) — La Sûreté municipale de Plessisville a eu seulement trois nouveaux cas à inscrire sur le dossier de ses activités pour la dernière partie d'avril. Un léger accident qui n'a causé que des dommages matériels peu élevés, l'arrestation d'un prévenu dont les facultés étaient affaiblies et les "prouesses" accomplies par un jeune qui conduisait une automobile sur les terrains du Centre de loisirs ont été les seuls faits importants notés

sur le journal de la police, ces jours derniers à Plessisville. Le chef de la Sûreté municipale de Plessisville, M. E. douard Lebrun, souligne que les cas relevant de la police locale ont leur dénouement par la plupart, aux assises de la Cour municipale. Le juge de cette Cour municipale est Me Jacques Gagné. Les causes sont entendues lorsque leur nombre justifie la tenue d'une séance ou pour toute autre raison, selon la décision des autorités concernées.

sur le journal de la police, ces jours derniers à Plessisville. Le chef de la Sûreté municipale de Plessisville, M. E. douard Lebrun, souligne que les cas relevant de la police locale ont leur dénouement par la plupart, aux assises de la Cour municipale. Le juge de cette Cour municipale est Me Jacques Gagné. Les causes sont entendues lorsque leur nombre justifie la tenue d'une séance ou pour toute autre raison, selon la décision des autorités concernées.

## Concert du Cercle musical contremandé: autre spectacle chez les Pères Clarétains

VICTORIANVILLE, (NFLEC) — Le Cercle musical de Victoriaville, qui devait donner un concert, demain soir, à l'Hôtel Dieu d'Arthabaska, a dû contremander cette soirée à cause de circonstances incontrôlables, rendant la présentation impossible. Cependant, le Cercle donnera un concert

éducatif à la salle des Pères Clarétains, à Victoriaville, de main soir à 8 heures. Il s'agit d'un concert où l'on expliquera un instrument, ses antécédents et son utilisation, avant de présenter la pièce musicale où il est en évidence. Ce sera la première fois qu'une telle chose se produira ici.

éducatif à la salle des Pères Clarétains, à Victoriaville, de main soir à 8 heures. Il s'agit d'un concert où l'on expliquera un instrument, ses antécédents et son utilisation, avant de présenter la pièce musicale où il est en évidence. Ce sera la première fois qu'une telle chose se produira ici.

# Autre pas en vue de l'annexion d'une partie de la paroisse Ste-Victoire

VICTORIANVILLE, (JAG) — La ville de Victoriaville compte actuellement l'annexion d'une partie de la paroisse Ste-Victoire.

A cette fin, un règlement a été passé en première lecture et il porte le numéro 238 de la nouvelle série.

Il est établi par ce règlement, que le développement de la ville de Victoriaville est actuellement compromis par un territoire trop exigu qui limite son expansion; que la ville de Victoriaville a besoin de ce territoire pour contrôler et favoriser le développe-

ment des limites de son secteur actuel; que la ville est en mesure de fournir des services adéquats au secteur à être annexé.

La ville s'engage sur trois points face à cette annexion possible d'un territoire. C'est M. Denis St-Pierre, arpenteur géomètre, qui en a décrit les grandes lignes.

La ville est autorisée à étendre les limites de son territoire, en annexant pour fins municipales, le territoire de la municipalité de Ste-Victoire contigu à la ville.

Victoriaville n'aura pas à rembourser à la Corporation de la municipalité de Ste-Victoire, une somme représentant la portion de dettes, en regard à l'évaluation municipale des immeubles compris dans le territoire annexé, étant donné que Ste-Victoire lui a produit un certificat à l'effet qu'elle n'avait pas de dettes.

Pour une période de dix ans à compter de la date légale de l'annexion, la taxe foncière générale payable par les pro-

priétaires des immeubles compris dans les limites du territoire de la municipalité de Ste-Victoire, qui sera annexé par le présent règlement, sera fixée à 35 pour cent du taux de la taxe alors en vigueur, pour les propriétaires d'immeubles de la ville de Victoriaville, à moins que cette dernière ne fournisse aux dits propriétaires les services d'eau d'égouts, de voirie et d'éclairage. Les propriétaires d'immeubles paieront alors le plein taux qui sera en vigueur à compter de

l'année d'imposition qui suivra immédiatement la fin des travaux.

Le premier mai

Le conseil de la municipalité de Ste-Victoire doit prendre connaissance de ce règlement le premier mai prochain et faire rapport aux autorités de la Ville Reine des Bois-Francis par la suite.

A noter que, jusqu'à présent, plusieurs rencontres ont eu lieu entre les deux administrations.

# Le ministre Masse surpris de se voir poser tant de questions et de ne pouvoir y apporter des réponses

Par J.-Alphée GAGNE

VICTORIANVILLE — Même s'ils avaient plusieurs questions à poser à M. Marcel Masse, les enseignants des Bois-Francis ont été silencieux sur le bill 25.

Leur président, M. André Guillemette, a fait une mise au point qui a surpris les journalistes, car depuis la rencontre avec M. Rock Gardner, le député du comté, il semblait qu'on en avait très long à dire, mais on semble avoir changé le fusil d'épaule.

D'ailleurs, voici la déclaration du président de l'Association des enseignants des Bois-Francis, à laquelle, d'ailleurs,

le ministre Masse n'a pu répondre.

"Nous aurions beaucoup de questions à poser sur le bill 25, car ce texte est loin d'être clair pour nous. Il ne l'est pas beaucoup plus pour les gens de la Commission provinciale, si l'on en juge par les forfaits que nous ont été versés, mais qui nous ne seront retirés. Si les questions ne vous sont pas posées, M. le ministre, c'est que nous pensons que ce n'est pas l'endroit pour poser des questions. Il est complètement inutile, à notre avis, de tenter de régler au niveau local des problèmes provinciaux, et les problèmes qui surissent de l'intercetta-

tion du Bill 25 sont sans crédit de niveau provincial."

Etrange

"Ce que nous trouvons étrange, cependant, c'est que le gouvernement refuse d'engager le dialogue avec l'organisme provincial qui nous représente. Pourtant, c'est là, nous pensons, que les problèmes devraient être discutés et réglés; ailleurs, il ne peut s'agir que de situations locales, sinon individuelles, et nous savons bien que ce n'est pas le niveau que doivent se régler les problèmes."

"Bill 25: une erreur"

"Nous croyons, M. le ministre, que le bill 25 fut une erreur de la part du gouverne-

ment et qu'il suscite plus de problèmes qu'il n'en résout. En effet, comment croire-vous que le comté, formé pour aviser le gouvernement sur les clauses qui doivent faire l'objet d'une négociation provinciale, puisse tomber d'accord dans les délais prévus? Les enseignants catholiques et protestants se sont toujours mutuellement ignorés, et maintenant que vous les forcez à se rencontrer à l'intérieur d'un comté, ils se rendent compte qu'ils ont des intérêts différents, souvent inséparables. Quand viendra le temps de la négociation provinciale, comment allez-vous procéder pour en arriver à une convention

collective qui puisse satisfaire en même temps les demandes provinciales et les aspirations locales? Si vous avez des réponses à nos questions, M. le ministre, ce n'est pas ici qu'il faut les présenter, mais à l'organisme provincial qui nous représente, parce que nous demeurons convaincus qu'à des problèmes provinciaux, il faut des solutions qui soient de même niveau."

Le ministre Masse n'a pas caché sa surprise de se voir poser des questions et de ne pouvoir y répondre.

Il a mentionné et par la suite a donné son point de vue sur le bill 25 et les négociations sur le plan provincial.

# Le bill 25 traité longuement par le ministre Masse

VICTORIANVILLE — M. Marcel Masse, ministre d'Etat à l'Education, qui était de passage à Victoriaville, en a profité pour traiter assez longuement le bill 25.

Les enseignants, qui prénaient avant sa venue qu'ils auraient l'occasion d'y aller de plusieurs questions, ont changé leur fusil d'épaule lors de la venue de M. Masse, soulignant qu'ils préféreraient attendre, car ce n'était pas un problème local, mais provincial et que ce n'était pas l'endroit pour en discuter.

Le bill 25

"Certes que le bill 25 est compliqué, a dit M. Masse, mais la situation était passablement embrouillée et des causes embrouillées amènent des effets compliqués. Il reste quand même que le bill 25 est le point final d'une évolution dans le domaine des relations de travail entre les enseignants et les administrateurs scolaires, évolution qui a vu le jour il y a plusieurs années et qui, d'étape en étape, amenait une négociation provinciale."

Au sein de la CIC

M. Masse a souligné qu'il n'a pas changé son fusil d'épaule en changeant de côté de clôture. "Vous me permettez de dire que j'ai plaidé, pendant plusieurs années à la CIC, comme représentant de ma région, que la négociation provinciale est inscrite dans

l'évolution de notre système scolaire au Québec. Là-dessus, j'ai au moins le mérite de ne pas avoir changé d'opinion et changeant de côté de clôture."

Nouvelle donnée

M. Masse a poursuivi en disant: "que le bill 25 offre une nouvelle donnée aux enseignants et je ne crois pas que c'est être plus exigeants que de négocier une convention collective au niveau local, régional ou provincial. La qualité d'être ou l'essence d'être enseignant ne demande pas nécessairement la négociation à tel ou tel niveau."

Le ministre a maintenu que les enseignants ont droit aux négociations tout comme toute catégorie de travailleurs dans la société moderne. "Vous avez droit à une négociation, cela est indéniable et reconnu, que cette négociation se pose à un niveau ou à un autre c'est tout simplement des données d'administrations des fonds publics. Ce que le gouvernement a voulu et ce que j'ai voulu, c'est une loi cadre qui va amener une négociation provinciale. Cela repose sur un certain nombre de principes que tout citoyen a le droit de connaître. En créant un ministère de l'Education au Québec, un des grands principes appliqués c'était l'égalité des chances pour tous dans tous les domaines. Or dit-il, au nom de quoi pouvions-nous encore accepter que l'Etat ait des différences d'effort selon

les régions, dans ses versements d'octroi au titre de salaire pour les enseignants. Cela deviendrait une injustice de plus en plus criante."

Voilà pourquoi depuis trois ans, on avait élaboré des normes afin que les fonds publics perçus dans l'ensemble de la

province soient répartis de façon plus juste, selon les indices de richesse des commissions scolaires."

Le ministre a terminé en soulignant que le bill 25 pour la négociation provinciale pouvait avoir de bons fruits, si on s'y arrête quelques ins-

tants honnêtement pour y réfléchir.

Le ministre Masse avait été présenté par M. Roch Gardner, député du comté, et fut remercié par le Dr Jean-Louis St-Hilaire, président de la Commission scolaire régionale des Bois-Francis.



M. MARCEL MASSE A VICTORIANVILLE — Le ministre a rencontré les professeurs et les personnes qui s'intéressent à l'éducation dans la région des Bois-Francis. Sur la photo, M. Clément Contin, président de la Commission scolaire de Victoriaville, le Dr Jean-Louis St-Hilaire, de Princeville, président de la Commission scolaire régionale des Bois-Francis, M. Masse et le député du comté, M. Rock Gardner. (Photo La Tribune, par J.-Alphée Gagné)

## Les Lions recevront leur gouverneur

VICTORIANVILLE, (JAG) — Les Lions de Victoriaville recevront le gouverneur de leur association, demain soir.

Me René Crochetier, président local, a souligné que pour

la circonstance, un programme spécial avait été mis de l'avant. Il y aura cocktail et buffet froid au manège militaire.

M. Cuth David, gouverneur

de la zone qui reçoit le club de Victoriaville, est sept. Il effectuera ainsi une tournée provinciale des principaux clubs.

Certes que lors de cette rencontre, un rapport détaillé des activités de la campagne de charité sera fait aux autres membres.

Cette année, les Lions ont connu un éclatant succès avec leur campagne de souscription pour leurs oeuvres.

## Le Conseil des arts présente le jeune peintre M. Hébert

PLESSISVILLE, (GAB) — Une nombreuse assistance a participé au vernissage des oeuvres de Michel Hébert, jeune peintre québécois, au sous-sol de la Caisse populaire de Plessisville.

Finissant à l'école des Beaux-Arts de Québec, M. Hébert a offert les premières de ses travaux qui par leurs qualités et leur perfection, le voue à un avenir des plus prometteurs. Intéressé par le travail de certains maîtres anciens et contemporains comme Vermeer, Rembrandt, Cézanne et surtout Andrew Wyth, l'artiste semble pourtant n'avoir subi aucune influence extérieure et malgré le milieu étudiant dans lequel il évolue depuis cinq ans, ses oeuvres ne sont pas le résultat d'émulations intellectuelles mais bien d'un travail sérieux et honnête où l'on reconnaît la conviction personnelle de l'artiste qui donne un caractère authentiquement canadien à chacune de ses toiles.

Le Conseil des arts, toujours favorable à l'éducation culturelle, accueillait cette exposition et le CAP en profite pour remercier son gérant M. Jean-Marie Ouellet et son assistante Mlle Madeleine Timmons pour leur coopération à la réalisation de cet événement artistique.

Natif de St-Hyacinthe, Michel Hébert, boursier pour 1966-67 de "Elizabeth T. Greenshield Memorial Fondation" de Montréal, termine présentement une année de psychopédagogie aux Beaux-Arts et désire voir l'avenir peintre et dessiner à plein temps afin de vivre son art.

## En quelques lignes

VICTORIANVILLE — Deux membres Richelieu ont dû payer l'amende lors de la dernière rencontre. Il s'agit de MM. René Gauthier et Gabriel Lemay. Ces deux membres seraient trop souvent photographiés dans les journaux de la région.

La journée du 15 mai pour les membres de la Chambre de commerce de Victoriaville, à l'Expo 1967 s'annonce un succès.

Au Richelieu on pouvait remarquer le plus jeune ministre du gouvernement Johnson et le plus jeune député de l'Assemblée législative, MM. Marcel Masse et Rock Gardner.

Les Lions ont leur soirée à 20-20 au Centre civique, en fin de semaine. Les deux animateurs seront Fernand Corbel et Claude Boisclair.

Le Centre commercial Laurier, qui devait ouvrir ses portes le 15 mars dernier, entre Victoriaville et Arthabaska, demeure encore à l'état de projet. Trente magasins devaient être en place pour cette date, mais rien n'a pris forme depuis. Les travaux vont bon train à l'hôpital Ste-Anne.

## Deux courts pour les amateurs de tennis

PLESSISVILLE, (GAB) — Quelques centaines d'intéressés sont encore à l'oeuvre pour les activités de fin de saison au Centre de loisirs de Plessisville. Des éliminatoires sont en cours au ballon volant ou une cinquantaine de garçons et de filles sont en lice. Quilles, gymnastique, patins à roulettes retiennent encore l'attention de nombreux intéressés ainsi que les soirées récréatives de fin de semaine et de la discothèque.

Plusieurs de ces activités seront bientôt suspendues pour la période estivale. Le gérant du Centre de loisirs, M. Denis Rousseau, et son équipe de collaborateurs préparent le programme des prochains mois.

Le tennis

Deux courts seront à la disposition des amateurs de tennis pour 1967. Des équipes sont en formation et le jeu débutera dès que la campagne de recrutement aura donné un nombre satisfaisant de participants éventuels. Des dispositions sont aussi prises pour remettre en état tout ce qui sert aux activités de la belle saison, sur les parcs du Centre de loisirs.

Le gérant, M. Denis Rousseau, invite le public à faire une visite sur les lieux afin de se rendre compte de ce qu'on y fait dans le domaine de la récréation.

## Argent disponible

ARGENT DISPONIBLE  
lère et 2e hypothèques  
HENRI GAUTHIER  
928 - 112e Avenue - TEL: 473-6886  
Formes No 38-223  
DRUMMONDVILLE

## Brochure en préparation à la commission industrielle

PLESSISVILLE, (GAB) — Une brochure est en préparation par la direction de la Commission industrielle de Plessisville. Cette publication contiendra des informations sur tous les domaines de l'activité économique de la "péri" des Bois-Francis, des statistiques et autres documentations d'un intérêt particulier pour les hommes d'affaires intéressés au développement ou à l'établissement d'entreprises industrielles.

Cette brochure sera prête à être distribuée dans un avenir prochain, selon les informations données par M. Gérard Goulet, président de la Commission industrielle de Plessisville.

Le ministère provincial de

l'Industrie et du Commerce a collaboré à la préparation de la brochure qui sera bientôt sous presse. Le représentant régional des autorités provinciales, M. Louis H. Houde, de Victoriaville, a travaillé avec M. Gérard Goulet et ses aides pour la réalisation de ce projet d'un brochure publicitaire pour Plessisville.

La création de deux parcs industriels et des études pour l'établissement de nouvelles entreprises industrielles sont sur l'ordre du jour des activités de 1967 à la Commission industrielle de Plessisville. Un premier examen a déjà été fait sur quelques possibilités et le travail sera intensifié durant les prochaines semaines sur ces questions.

## Nous désirons informer la population de l'ouverture prochaine de notre usine d'asphalte à Thetford Mines

Nous sommes à votre service pour tous genres de travaux

- PAVAGE D'ENTREES DE GARAGE
- PAVAGE DE COURS
- PAVAGE DE STATIONNEMENT
- ETC.

Prix spécial pour tout contrat pris avant le 1er mai POUR PRIX, S'ADRESSER A:

### FABI & FILS LTÉE

C. P. 535 — TEL: 335-6834  
THETFORD MINES

**ATTENTION!**  
Pour achat, vente, échange  
de propriétés et commerces  
VOYEZ  
**GASTON MORIN**  
AGENT D'IMMOBILIER  
101, 103, Avenue  
Drummondville  
TÉL. 478-1328

**LA TRIBUNE**  
TEL. : 478-1328

**Drummondville**

**MARCHAND PETROLEUM** CIE LTEE  
HUILE A CAUFFAGE—GAZOLINE  
GROS et DETAIL  
DRUMMONDVILLE

SHERBROOKE, MERCREDI, 26 AVRIL 1967

5

## Faut-il "flatter" ou ne pas "flatter" le ciment ?

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Faut-il "flatter" ou ne pas "flatter" le ciment pour que les trottoirs offrent plus de résistance aux intempéries, au calcium, etc ?  
Les deux "experts" (en construction) que possède le conseil municipal de la cité ne sont pas d'accord sur cette "épineuse" question.  
L'échevin Antonio Godbout estime qu'il faut "flatter" le ciment pour que le "gras" vienne à la surface, tandis que son collègue J.-A. Michaud croit qu'il ne faut pas trop le flatter... le ciment...  
Les échevins Michaud et Godbout pourront comparer leur "science" du ciment avec un "flatter" d'expérience qui offre ses services à la cité, comme "polisseur de trottoirs..."  
M. Deslandes dit posséder une expérience de plusieurs années dans ce domaine et il assure que les travaux réalisés jusqu'ici en ce domaine sont plus que convaincants.  
M. Michaud est d'accord pour tenter l'expérience de la méthode Deslandes autour de l'édifice provincial ou les trottoirs sont grézés par le calcium ou autres éléments dévastateurs.  
La lettre de M. Deslandes est donc remise au directeur des services, M. Jacques Bonin, qui en compagnie de M. Michaud, verra si on peut tenter l'expérience sur une base concluante.

## Nombreux échecs scolaires dus à des déficiences du développement de la vision

DRUMMONDVILLE, (JPL) — Des déficiences dans le développement normal de la vision seraient à la source de nombreux échecs scolaires.  
Citant des chiffres publiés par le ministère de l'Éducation, un optométriste de la métropole a déclaré devant les membres du club Lions qu'au niveau primaire, 50 p.c. des étudiants vont doubler une année au moins une fois, au secondaire, le pourcentage est de 84.  
M. Jean Gouin a expliqué au point de vue scientifique, la relation qui existe entre le développement du système visuel et le développement du système moteur, affirmant que le développement de la vision se réalise sous l'égide du développement moteur.  
Commentant les chiffres du ministère de l'Éducation, le conférencier a analysé les conséquences sociales et économiques de ce nombre assez impressionnant d'échecs scolaires.  
Or, l'une des nombreuses causes à ces échecs c'est justement la difficulté ou les déficiences visuelles de l'enfant. M. Gouin a, par la suite, expliqué les divers systèmes de dépistage visuel, dont celui mis au point par les optométristes au cours des dernières années.  
Présenté par le Dr François Soucy, le conférencier a été remercié par Jacques Bourgeois, M. Jacques Adam président.

## La cité demande à Québec de se faire reconnaître comme zone-pilote de déconcentration culturelle

DRUMMONDVILLE, (JRL) — La cité de Drummondville demandera au ministère des Affaires culturelles de la reconnaître comme zone-pilote de déconcentration culturelle, au même titre que la ville de Chicoutimi, dans la région du Saguenay.  
L'échevin Rosaire Milette, qui est aussi président de la Régie du Centre culturel, en a fait la proposition à la dernière séance du conseil.  
Le Dr Milette croit que la cité pourrait retirer beaucoup d'avantages de ce système de "zone-pilote" et que son milieu culturel en serait rehaussé d'autant.  
L'échevin estime que Drummondville, surtout avec son

centre culturel et ses réalisations dans le domaine artistique, depuis de nombreuses années, serait de nature à motiver la reconnaissance d'un tel statut, sans compter que des octrois assez substantiels peuvent être obtenus pour faciliter l'accès de la culture et des arts aux classes populaires.  
Remerciements  
Dans un autre ordre d'idées, le conseil a pris connaissance de quelques lettres de remerciements.  
La première vient du maire de Moncton, M. L. Jones, qui se dit touché du geste posé par la cité à l'occasion de la visite du club de hockey Les Aigles à l'aréna de Moncton, où

un drapeau de Drummondville avait été offert au maire de l'endroit.  
Les assureurs-vie adressent aussi des remerciements à la cité pour la réception offerte à leur association.  
Une lettre dans le même sens est adressée par M. Gérard Goulet, au nom du festival de l'Érable de Plessisville.  
Les dirigeants de la compagnie Eagle Pencil sont également enchantés de la rapidité et de l'efficacité avec lesquelles la transaction de leur usine avec la cité a pu être réalisée.  
Le gérant local, M. Jean Moreau, qui signe la lettre, ajoute même que ces démarches de la cité peuvent être citées en exemple auprès des autres industries.

## La plaza Hériot pourrait faire peau neuve

DRUMMONDVILLE, (JPL) — La rue Hériot, principalement connue comme le "bas de la ville", pourrait faire peau neuve, dans le cadre des projets du Centenaire, si un vœu du maire Philippe Bernier, émis à la toute fin de la dernière séance du conseil se réalise.  
Le premier magistrat a, en effet, fait part à ses collègues que des améliorations pourraient être apportées à cet important secteur commercial dans le cadre des améliorations réalisées à l'occasion du Centenaire.  
A ce moment, quelques échevins ont rappelé au maire que des plans avaient été déjà préparés pour modifier la circulation dans ce secteur, faire disparaître les poteaux de bois, etc. Le directeur des services, M. Jacques Bonin, est invité à se pencher à nouveau sur ce sujet.  
Sécurité  
Dans un autre ordre d'idées toujours à la séance régulière de lundi soir, le maire Philippe Bernier a été autorisé à participer au congrès du Conseil canadien de la Sécurité routière, les 8, 9 et 10 mai au Château Frontenac de Québec.  
La cité recevra d'ailleurs une mention spéciale, au cours de ce congrès.

Un avis de motion est déposé en ce sens et d'autres rues qui soulèvent le même problème, pourraient être modifiées dans le même sens. On pense entre autres, à la rue Hemmings.  
On a suggéré au conseil que la rue St-Joseph pourrait porter le nom de rue des Ouvriers, du Textile, rue Dominion, etc.  
Numérotage  
Quant au numérotage des rues transversales au boulevard St-Joseph, les plaques nécessaires sont en train d'être dessinées au département de la Voirie municipale. Elles seront installées au cours des prochaines semaines.  
Electricité  
La firme Hamel et Malouin est autorisée à préparer les plans et devis pour l'éclairage des parcs Ste-Thérèse, St-Frédéric, Michaud et Centre culturel.  
CER  
Le conseil fait savoir au Conseil provincial d'orientation économique les raisons qui motivent l'étude plus approfondie de l'appartenance ou l'adhésion de la région au Conseil économique régional Bois-Francs-Drummond qui vient d'être mis sur pied.

## Le vérificateur remet sa démission

DRUMMONDVILLE, (JRL) — M. Jean-Marie St-Jacques, qui occupait le nouveau poste de vérificateur interne de la cité de Drummondville, depuis cinq mois à peine, a remis sa démission.  
Même si, à l'assemblée du conseil, lundi soir, il n'a pas été soufflé mot de cette démission, la lettre de M. St-Jacques a été lue aux échevins au cours du caucus de l'après-midi et les édiles auraient tout simplement décidé de laisser l'affaire en suspens pour le moment.  
Aucun des membres du conseil interrogé à l'issue de la réunion de lundi soir n'a voulu confirmer ou nier la nouvelle. Tous se sont retranchés devant le traditionnel: "Pas de commentaires". Même le maire Philippe Bernier a adopté la même attitude, se contentant de dire au journaliste de La Tribune: "Nous vous tiendrons au courant".  
M. St-Jacques aurait offert sa démission à la cité pour occuper une importante fonction au ministère de l'Éducation, à Québec, et, à moins d'un changement d'attitude de la part des deux parties en cause, soit celle du conseil ou de M. St-Jacques lui-même, cette démission serait acceptée au cours des prochains jours, soit probablement pour la prochaine séance.  
On se rappellera que l'engagement du vérificateur avait donné lieu à une séance assez orageuse au conseil municipal, le soir même où les deux échevins de Drummondville-Ouest siégeaient pour la première fois au conseil.

## FAITS DIVERS

**M. Rhéal Benoit: président des Lions**  
DRUMMONDVILLE, (JRL) — M. Rhéal Benoit a été élu président du club Lions Drummondville. Il succède à M. Jacques Adam, qui devient président ex-officio.  
Les trois vice-présidents sont MM. André Bourgeois, Maurice Lesage et Guy Cloutier.  
M. Claude Pineau agit comme secrétaire et M. Denis Bourbonniere, comme trésorier.  
Le poste de tourne-disque a été confié à M. Bernard Boivin et celui de "lion tamer" à M. Normand Rajotte.  
Les directeurs sont le Dr

Francis Soucy, MM. Léo Lamoureux, Louis Legault et P.-E. Letourneau.  
**Demande de permis: 7 jours d'avance**  
DRUMMONDVILLE, (SUD) — Les résidents de Drummondville-Sud devront, à l'avenir, présenter leurs demandes de permis pour réparations, constructions et autres sept jours à l'avance.  
Cette décision du conseil permettra au comité responsable de faire une étude sérieuse de chacun des cas et accélérer le service en ce domaine.  
Les demandes doivent être adressées à l'hôtel de ville.

**A L'Avenir**  
L'AVENIR, (JB) — Mgr J. Gagnon, du diocèse de Nicolet, a présidé la confirmation des enfants des paroisses de L'Avenir, South Durham, et Ste-Jeanne-d'Arc, lors d'une cérémonie tenue à L'Avenir.  
**Assemblée d'information sur l'alcoolisme**  
DRUMMONDVILLE — Ce soir à 8h, 30 aura lieu une soirée d'information publique sur l'alcoolisme, au Centre de Consultation Externe pour Alcooliques, 670 Melançon. Le conférencier, M. Jean Maher,

T.S.P. parlera "Des préjugés sur l'alcoolisme".  
Ces conférences du mercredi sont données au grand public et organisées par le Comité d'information dont M. Réal Forcier en est le responsable.

## LES QUILLES

DRUMMONDVILLE, (GT) — Le dernier tournoi 330 du salon Cavalier, a connu un succès alors que 62 joueurs, formant 31 équipes, se sont disputés les bourses offertes par la direction. Moins de cent quilles séparaient les premiers des cinquièmes. E. Delage et J. Provenchot ont complié 1,476 points. Suivent dans l'ordre: H. Lafond et R. Larivière, 1,436; M. Tremblay et T. Kent, 1,402; G. Dionne et H. Lafond, 1,392; J.-G. Spénard et G. Lemieux 1,388.  
**Junior Stars**  
L'équipe Junior Stars a volé la vedette, une fois de plus, en défaisant l'équipe tout-étoile de la ligue intercollégiale opérant au salon Cavalier. C. Lafond et G. Lépine se sont révélés les meilleurs du Junior Stars avec 532 et 511 points. Pour les perdants, G. Auger et M. Tremblay ramassaient respectivement 482 et 482 quilles.



LES RED'S — Les trois promoteurs du fast-ball à Drummondville, MM. Pierre Traversy, gérant, Réjean Bergeron, de la brasserie Dow, président, et Maurice Jutras, vice-président, à droite jettent un coup d'oeil à la cédule de la prochaine saison d'activités de la ligue Inter-Cités.

## Elections à la Jeune chambre

DRUMMONDVILLE, (ML) — Les 205 membres de la Jeune chambre locale seront appelés à se choisir un nouvel exécutif pour la prochaine saison d'activité, ce soir.  
Le souper d'élection sera tenu au Manoir Drummond, à compter de 6 heures 30 sous la présidence de M. Benoit Brodeur, président actuel.  
La constitution de la Fédération des Jeunes chambres du Canada français prévoit que les membres désireux de remplir un poste dans l'exécutif doivent soumettre leur candidature.  
Au moment du vote, chaque membre inscrit sur un bulletin les noms des 13 personnes qu'il juge les plus aptes à remplir un poste.  
Beaucoup d'appelés...

## Règlement no 1: vives protestations d'un groupe d'associations de parents

DRUMMONDVILLE, (ML) — Les associations de parents de l'Institut familial, de l'Exercice classique et des paroisses catholiques du Québec, viennent de s'unir afin de dresser une muraille de protestations à la mise en application du règlement No 1 dans la région de St-François.  
Un communiqué transmis conjointement par ces trois organismes invite tous les parents à s'opposer à l'adoption de l'Assemblée de la commission scolaire régionale St-François de ce soir afin de faire savoir aux représentants que "vous vous opposez à la mise en application du règlement No 1, tant que son opportunité ne sera pas plus évidente".  
Au début de la missive on note qu'une décision doit être prise au cours de cette assemblée, pour l'application du règlement No 1 concernant la polyvalence. "L'intérêt de vos enfants vous commande de faire retarder l'application d'une telle mesure".  
On dénonce, plus loin, le manque d'information des parents. "La très grande majorité des parents n'ont pas encore été éclairés suffisamment et avec assez d'objectivité pour approuver une telle réforme dans l'éducation de leurs enfants. Beaucoup de professeurs eux-mêmes ne savent que penser, sont inquiets ou désapprobent totalement cette méthode".  
Contre  
On retrouve, par la suite, une liste des raisons qui militent contre l'application du règlement No 1, selon le groupe d'associations de parents: "Le projet prévu  
● menace l'existence des institutions d'enseignement dépendantes;  
● insuffisamment mûri, il expose à des erreurs désastreuses pour les enfants et très coûteuses pour les contribuables;  
● loin d'être prouvée, son efficacité est mise en doute par de nombreux pédagogues et les milieux qui l'ont appliquée reviennent à des méthodes plus conventionnelles;  
● il suppose que, dès les toutes premières années de scolarité, le tout jeune enfant de classe de "maternelle" et passer d'un professeur à un autre pour recevoir les cours adaptés à son rythme particulier, ce qui est psychologiquement impensable;  
● il suppose que, vers l'âge d'une quinzaine d'années, l'enfant fasse un choix d'une carrière en vue de déterminer les options qu'il devra prendre, ce qui, dans la plupart des cas, est prématuré et préjudiciable à une solide formation de base;  
● il a comme conséquence presque inéluctable, à plus ou moins brève échéance, le gigantisme des établissements scolaires qui dépersonnalisent l'enseignement, et la coéducation des sexes avec les dangers qu'elle comporte".

## SPORTS-VERITES

DRUMMONDVILLE, (GT) — Les supporters des Aigles étaient peu habitués, depuis plusieurs semaines déjà, à la performance qu'ont offerte leurs favoris, contre les As de Kingston, lundi soir, à l'aréna du Centre civique!  
Malchance, fatigue, "sur-confiance", loi de la moyenne? Bien des facteurs peuvent expliquer cette défaite qui survient après deux gains, dans la série contre Sherbrooke, trois victoires contre Moncton et trois autres contre Kingston, en finale de l'Est du Canada.

## Drummondville de retour dans la ligue Inter-Cités de fast-ball

DRUMMONDVILLE, (GT) — La ville de Drummondville après une absence d'un an, sera à nouveau représentée dans la ligue de fast-ball Inter-Cités du président Bob Leblanc, de Sherbrooke, cette saison.  
La nouvelle a été communiquée aux journalistes de notre ville, lundi soir, lors d'une conférence de presse qui a eu lieu en la salle de la Brasserie Dow.  
Le sportif bien connu M. Réjean Bergeron a accepté le poste de président de l'équipe. M. Maurice Jutras a été nommé vice-président tandis que M. Pierre Traversy s'est vu confier le poste de gérant-général. L'instructeur de l'équipe sera mal autre que le versatile Louis Lachapelle.  
Avec le retour de Drummondville dans ses cadres, la ligue de fast-ball Inter-Cités comprendra cinq équipes: Asbestos, Warwick, Nicolet, Trois-Rivières et finalement les "Reds" de Drummondville.  
L'équipe locale sera commanditée par Traversy White Rose et les Aramis. Il a, par ailleurs été divulgué que nos

"Reds" inaugureront leur saison locale dimanche, le 34 mai prochain à compter de 2h, 30, au terrain des Loisirs St-Pierre. L'équipe de Trois-Rivières, dirigée par Roland Biron (ce dernier a lancé à Drummondville, il y a deux ans) sera alors le visiteur.  
Le président de l'équipe, M. Réjean Bergeron, a révélé que les Reds aligneront presque tous les joueurs qui ont représenté notre ville au tournoi provincial de Hull l'an dernier. Drummondville s'était alors rendu jusqu'en semi-finale.

## Vitesse excessive: une deuxième infraction est invoquée en Cour

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Les automobilistes qui prennent la chance de rouler à une vitesse "exemplaire" sur les routes de la région pourraient avoir à s'en mordre les pouces.  
Un petit article du Code de la route précise qu'une deuxième offense "récente" peut être invoquée lors d'une comparution pour vitesse excessive et ce petit rappel peut entraîner la suspension du permis de conduire.  
C'est ce qui est arrivé à au moins trois automobilistes, hier matin, en Cour des Sessions de la Paix de Drummondville, alors que le juge Benoit Turmel a imposé une

amende de \$50 et interdit le volant de leur automobile, pour une période de six jours, à Pierre St-Germain, Yvon Gagnon et Jean-Claude Fournier. Ce dernier a expliqué au juge qu'il effectuait 100,000 milles par année, de par son métier de vendeur de pièces d'automobiles, et qu'il était évidemment plus exposé que d'autres à se faire coller des contraventions.  
Délit de fuite  
Une plainte de "hit and run" portée contre Wilfrid St-Germain a été rejetée après que les policiers de la cité et le détective Louis McMahon eurent raconté au Tribunal les circonstances de l'accident.

## Le contrat de construction de la Eagle confié à Hewson Ltd

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le contrat de la nouvelle usine de Eagle Pencil, qui doit être érigée au parc industriel, a été confié à la firme Hewson Ltd, de Montréal. Il s'agit d'un projet de l'ordre de \$800,000.  
Les travaux doivent débuter dans quelques jours pour être complétés à la fin du mois d'octobre.  
Les plans de l'édifice ont été tracés par l'architecte Peter M. Acres, aussi de Montréal.

## Une certaine discrétion autour de la publicité industrielle

DRUMMONDVILLE, (JRL) — La publicité industrielle, c'est-à-dire celle qui entoure les démarches avec des candidats éventuels qui désiraient établir leur industrie à Drummondville, doit se faire avec une certaine discrétion.  
Le maire Philippe Bernier a exprimé cette opinion pendant que le conseil de ville prenait connaissance de la lettre de la Ligue des propriétaires se disant très intéressée aux activités des comités industriels existants.  
La direction de la Ligue constatant, toutefois, "qu'il existe un ralentissement dans les activités industrielles et commerciales dans le plan actuel du monde du travail concernant notre région".  
La Ligue ajoute, dans ses remarques: "Il est bon, de temps en temps, de faire un relevé précis de l'offre et de la demande afin d'éta-

blir des débouchés suffisants pour conserver, chez nous, tous nos travailleurs par la venue de nouvelles industries importantes dans notre cité".  
Le maire s'est dit d'accord pour accorder une entrevue à l'exécutif de la Ligue, au sujet du travail du comité industriel qui se poursuit toujours de plus belle, même si de la publicité n'est pas faite chaque fois qu'une démarche est tentée afin d'intéresser les industriels à venir s'établir à Drummondville.  
"Nous avons de très bonnes raisons de ne pas trop faire de publicité mais il nous ferait plaisir de rencontrer les membres de la Ligue et de leur fournir les explications qu'ils désirent".  
Le greffier est alors chargé de convoquer les membres de la Ligue, à une date convenable pour les deux parties en cause.

## Reproches

Des entrepreneurs et professionnels de Drummondville (ingénieurs ou architectes) a-valent formulé certains commentaires sur la façon de procéder de nouvelles industries importantes dans notre cité.

## Nous désirons informer la population de l'ouverture prochaine de notre usine d'asphalte à Thelford Mines

Nous sommes à votre service pour tous genres de travaux.  
● PAVAGE D'ENTRÉES DE GARAGE  
● PAVAGE DE COURS  
● PAVAGE DE STATIONNEMENT  
● ETC.  
Prix spéciaux pour tout contrat pris avant le 1er mai POUR PRIX, S'ADRESSER A:  
**FABI & FILS LTÉE**  
C. P. 535 — Tél.: 335-6834  
THETFORD MINES

## ARGENT DISPONIBLE

1ère et 2e hypothèques  
HENRI GAUTHIER  
979 — 1136 Avenue — Tél.: 472-4888  
PAROISSE St. JEAN-BAPTISTE  
DRUMMONDVILLE

## Le contrat de construction de la Eagle confié à Hewson Ltd

On sait que la compagnie Eagle a vendu ses locaux actuels à la cité pour se construire un nouvel immeuble au parc industriel.  
Main-d'œuvre locale  
M. Jean Moreau a ajouté que plusieurs sous-traitants seront de Drummondville et il a cité les noms de Godbout (macotterie), Joyal (couverture), Voyer (stucco), Smith Glass, Rhéaume (peinture) et quelques autres.  
Par ailleurs, la très grande partie de la main-d'œuvre utilisée pour cette construction d'envergure sera de Drummondville.

## Le contrat de construction de la Eagle confié à Hewson Ltd

On sait que la compagnie Eagle a vendu ses locaux actuels à la cité pour se construire un nouvel immeuble au parc industriel.  
Main-d'œuvre locale  
M. Jean Moreau a ajouté que plusieurs sous-traitants seront de Drummondville et il a cité les noms de Godbout (macotterie), Joyal (couverture), Voyer (stucco), Smith Glass, Rhéaume (peinture) et quelques autres.  
Par ailleurs, la très grande partie de la main-d'œuvre utilisée pour cette construction d'envergure sera de Drummondville.